

DOSSIER DE MODIFICATION DE PROJET – ANNEXES 1 ET 4

PROJET ÉOLIEN **ALAINCOURT**

Commune d'Alaincourt
Département de l'Aisne
Région Hauts-de-France

Adresse du projet :
Rue de Bellevue
02240 ALAINCOURT



ANNEXE 1

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Département de l'Aisne (02)

Commune d'Alaincourt

Projet du parc éolien d'Alaincourt



CONSTRUCTION

DE 5 ÉOLIENNES (E.1 à E.5)

ET DE DEUX POSTES DE LIVRAISON

(PDL.1 à PDL.2)

AUTORISATION UNIQUE

AU 10.2 à AU 10.7

Cartes et plans du projet architectural

Sommaire

Page	Désignation	Echelle	
01	Plan de situation	1/25 000	/
02	Plan des servitudes	1/25 000	/
03	Plan de masse - vue générale	1/5 000	AU 10.2
04 à 17	Plans de masse	variable	AU 10.2
18	Plan de masse PDL 1	1/250	AU 10.2
19	Plan de masse PDL 2	1/250	AU 10.2
20	Plan de répartition des coupes	1/10 000	AU 10.4
21 à 27	Plans de coupes éoliennes	1/1 000	AU 10.4
28	Plan de coupe PDL 1	1/200	AU 10.4
29	Plan de coupe PDL 2	1/200	AU 10.4
30 à 31	Élévation des éoliennes	1/1 000	AU 10.3
32	Plan d'élévation PDL	1/100	AU 10.3
33	Plan de repérage des photomontages	1/25 000	/
34 à 37	Photomontages des éoliennes	/	AU 10.5/6/7

Cabinet d'Architecture

Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

Modifications	Date	Par	Vérification
Création	29/03/2016	FBR	ERA
MAJ	30/05/2016	FBR	ERA
Finalisation	5/12/2016	FBR	ERA
Compléments	07/03/2018	FBR	ERA
MAJ	28/08/2020	TBO	xxx

Date : 18/03/2020

Échelles : Mètre

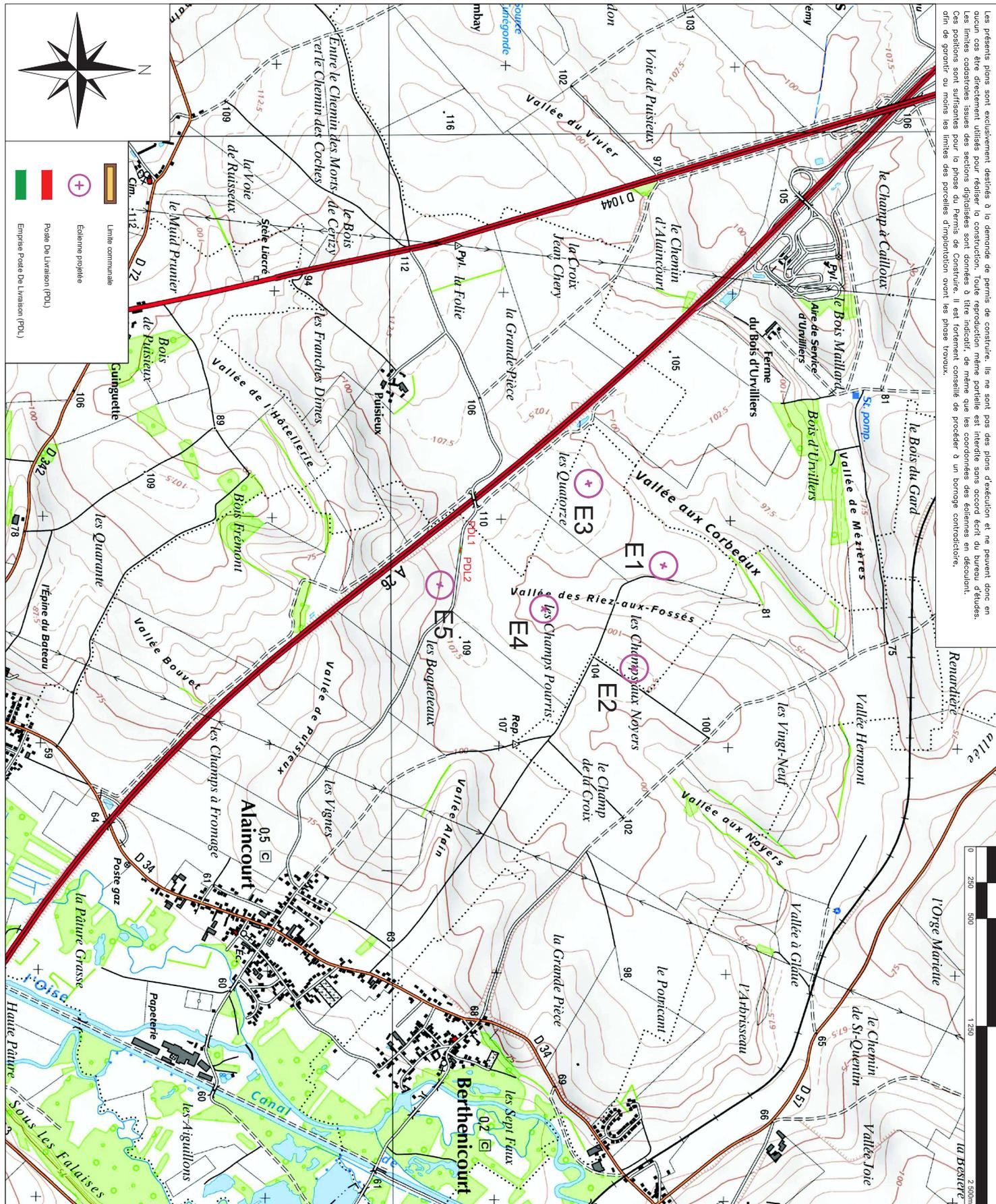
AUTOCAD

Société de développement :



TOTAL QUADRAN
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des foliotes en décimales. Ces positions sont surfaçonnées pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



01

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

ALAINCOURT (02)
 PLAN DE SITUATION
 1/25 000

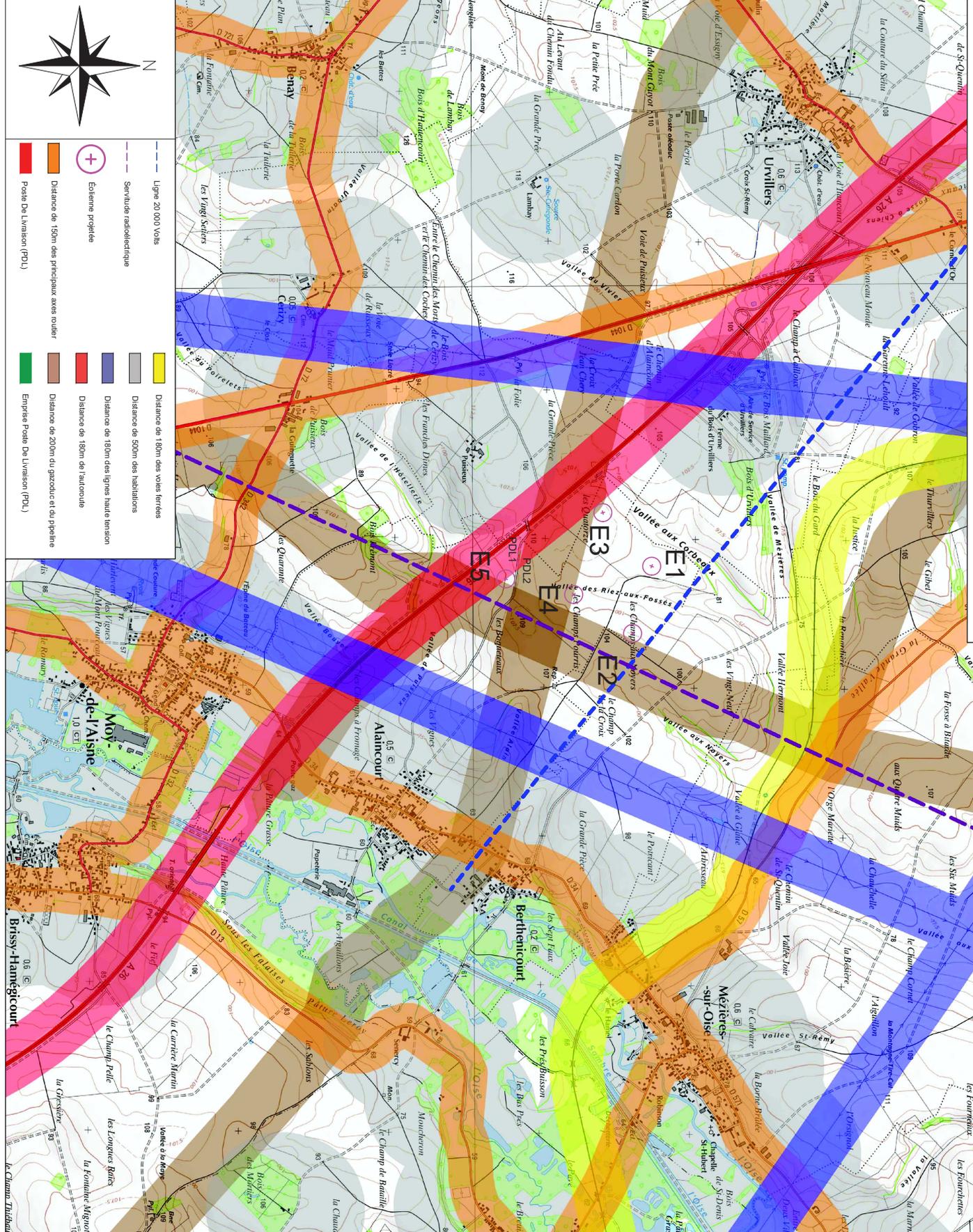
CABINET D'ARCHITECTURE :

bsna
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
 Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des bornes en décimètres. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



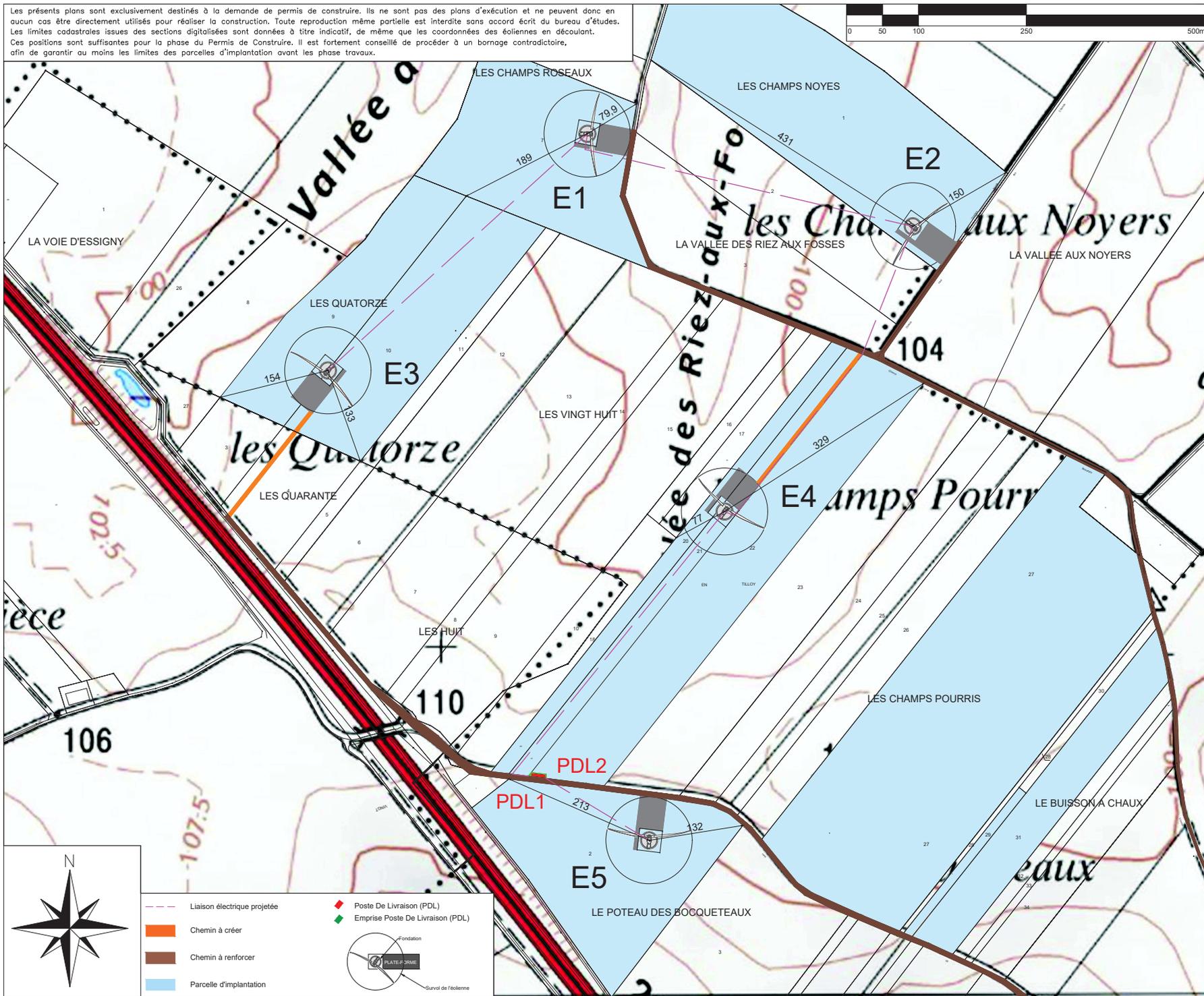
02 PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

ALAINCOURT (02)
 PLAN DES SERVITUDES
 1/25 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
 Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



- Liaison électrique projetée
- Chemin à créer
- Chemin à renforcer
- Parcelle d'implantation
- ◆ Poste De Livraison (PDL)
- ◆ Emprise Poste De Livraison (PDL)
- Fondation
- PLATEFORME
- Survol de télémètre

03

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.2

ALAINCOURT (02)
PLAN DE MASSE - VUE GENERALE
 1/5 000

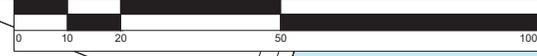
CABINET D'ARCHITECTURE :

Joël BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Architecture et
 Mécanisme d'œuvre Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Quadran
 Tél : 03 26 65 75 37

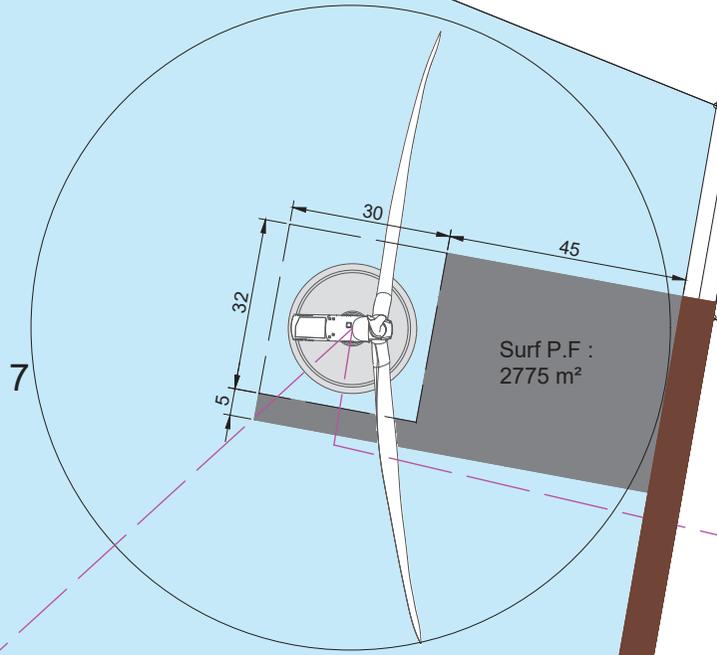
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en décolant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phase travaux.



LES CHAMPS ROSEAUX

E.1

Hauteur de pales déployées : 150 m
 Survol : 11 311 m²



--- Liaison électrique projetée
 Parcelle d'implantation
 Chemin à renforcer
 Fondations
 PLATE-FORME
 Survol de l'éolienne

Propriété de M. et Mme
GENESTE
 Philippe et Brigitte
 Commune d'Alaincourt
 Section ZE n°07
 Contenance Cadastrele :
 5ha 39a 60ca

N° E.1	Altitude T.N. : 96 m env.* Altitude bout de pale : 246 m env.*	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93/Lambert 93	725439.7	6964697.5
WGS 84	3.352978	49.780678

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail

AU 10.2

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

04

ALAINCOURT (02)
 PLAN DE MASSE E.1
 1/1 000

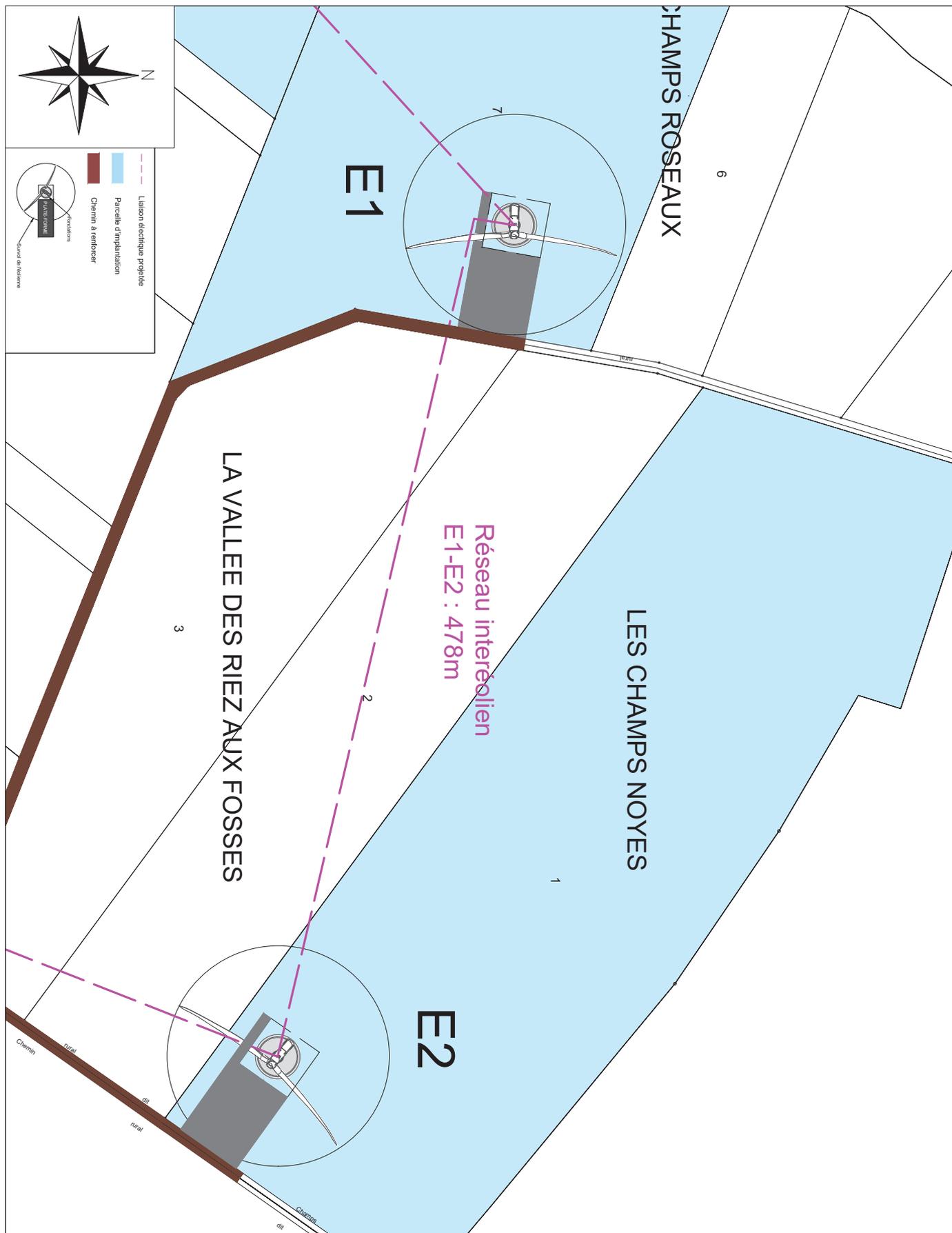
CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
 Architecture et
 Mécanisme d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tel : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections cadastrales sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en decoulant. Ces positions sont surfaçonnées pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



05

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

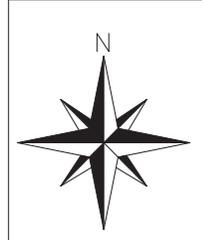
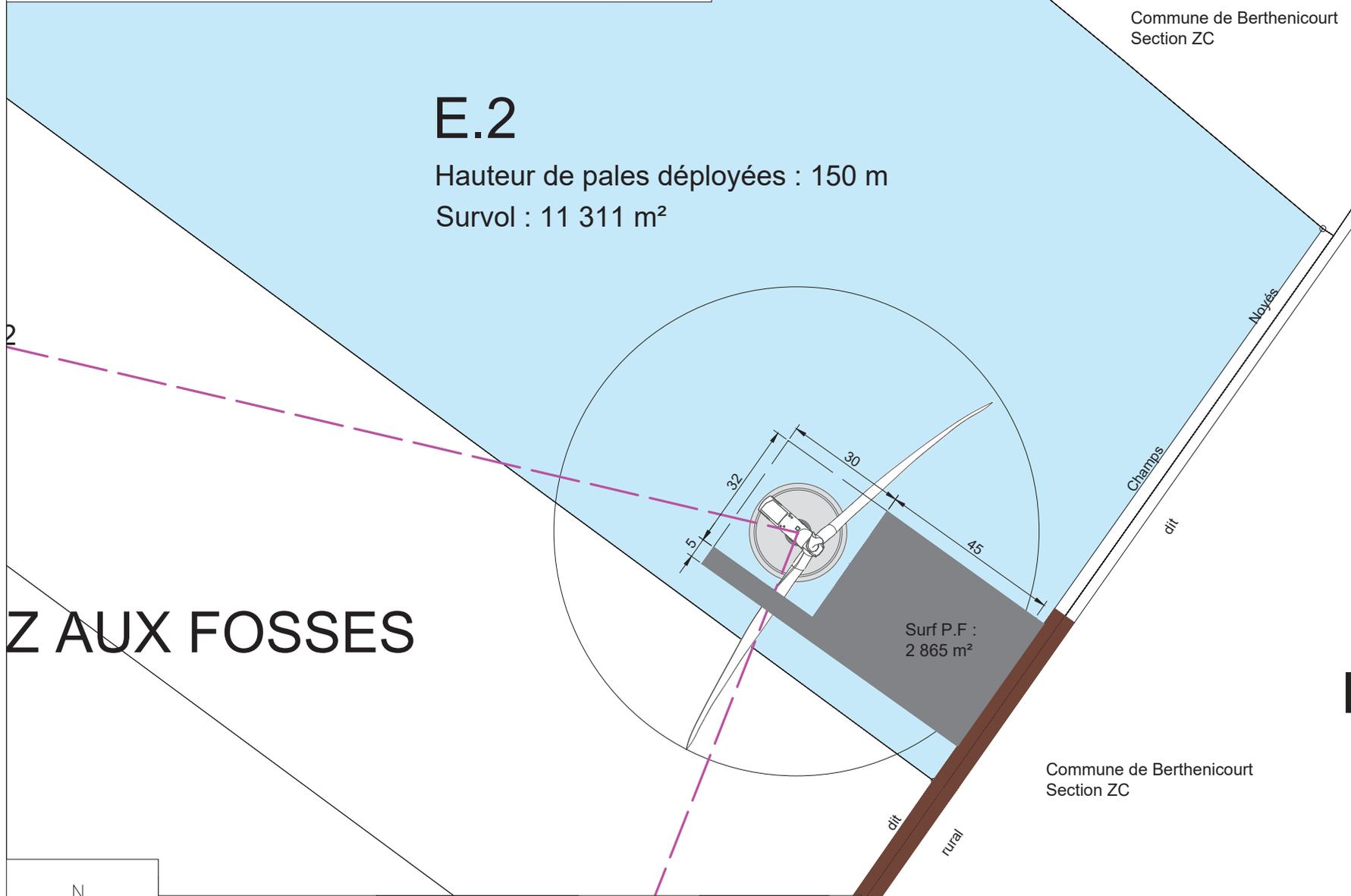
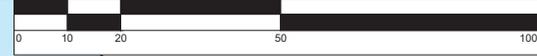
AU 10.2

ALAINCOURT (02)
 PLAN DE MASSE INTER EOLIEN E.1- E.2
 1/2 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
 Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



--- Liaison électrique projetée
 Parcelle d'implantation
 Chemin à renforcer

Propriété de
M. GOBAUT Henri
 Commune d'Alaincourt
 Section ZE n°1
 Contenance Cadastre :
 8ha 98a 00ca

N° E.2	Altitude T.N. : 102 m env.* Altitude bout de pale : 252 m env.*	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	725892.6	6964569.6
WGS 84	49.779511	3.359254

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail

AU 10.2

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

06

ALAINCOURT (02)
 PLAN DE MASSE E.2
 1/1 000

CABINET D'ARCHITECTURE :

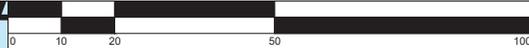
bona
 Architecture et
 maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
 Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tel : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phase travaux.

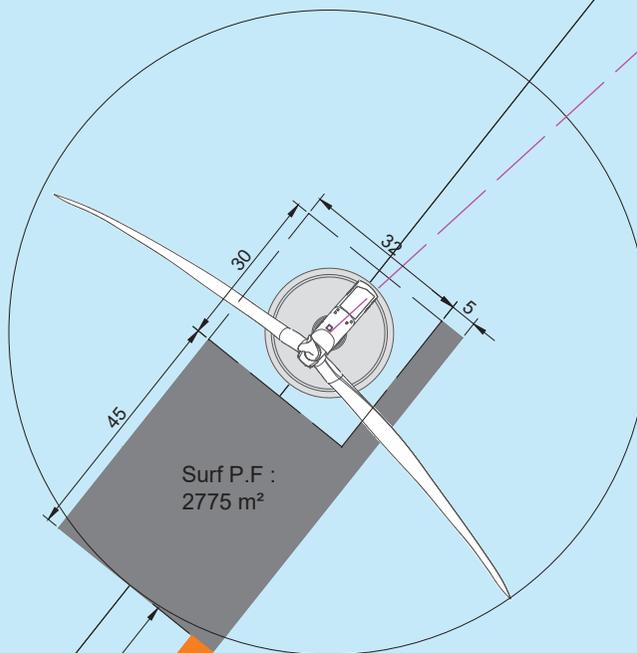
LES QU



E.3

Hauteur de pales déployées : 150 m

Survol : 11 311 m²



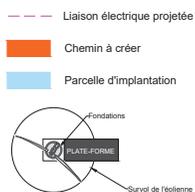
27

Commune de Cerizy
Section ZH

3

182

5



Propriété de M. et Mme
GENESTE
Philippe et Brigitte
Commune d'Alaincourt
Section ZE n°10
Contenance Cadastrele :
4ha 64a 50ca

Propriété de
M.GENESTE François
Commune d'Alaincourt
Section ZE n°09
Contenance Cadastrele :
3ha 42a 20ca

N° E.3

Altitude T.N. : 103 m env.*
Altitude bout de pale : 253 m env.*

	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	725078.9	6964370.8
WGS 84	3.347951	49.777758

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail

AU 10.2

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél: 03 26 65 75 37

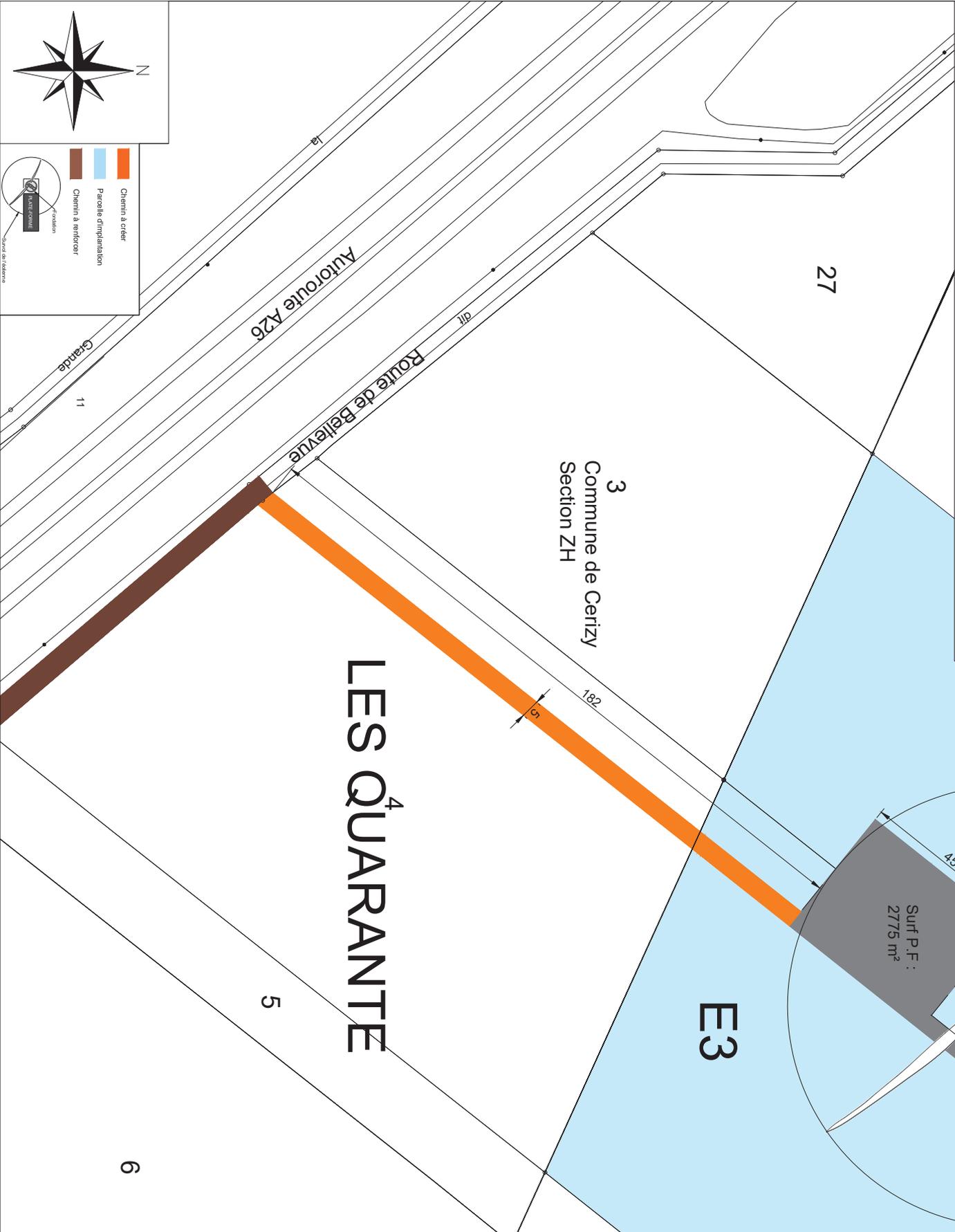
CABINET D'ARCHITECTURE :

Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél: 03 26 72 96 18

ALAINCOURT (02)
PLAN DE MASSE E.3
1/1 000

07

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éolèmes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Chemin à créer
 Parcelle d'implantation
 Chemin à renforcer

LES QUARANTE

3
Commune de Cerizy
Section ZH

27

Autoroute A26
Route de Bellevue

Grande
11

182

5



Surf P.F. :
2775 m²

45

E3

5

6

08

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

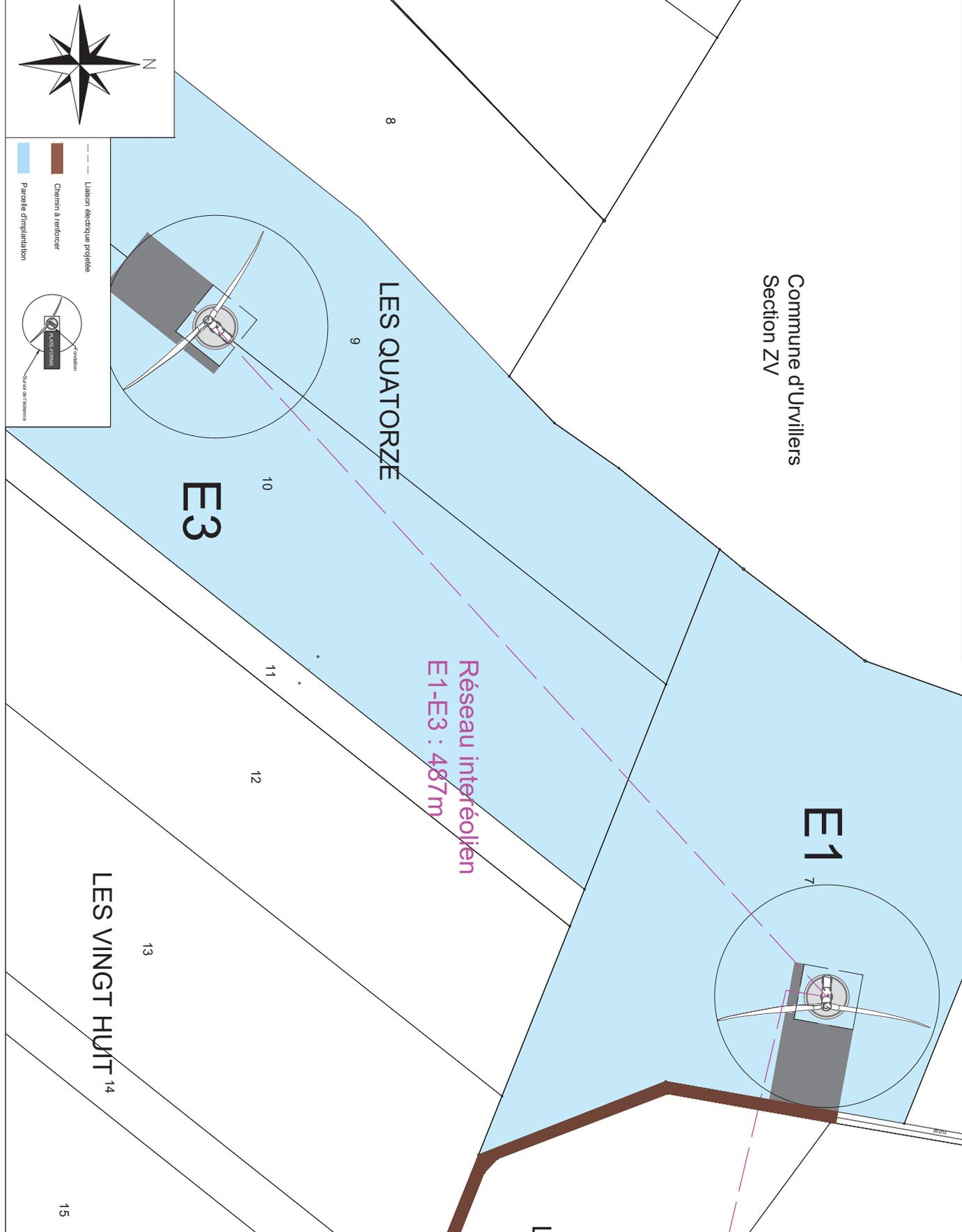
AU 10.2

ALAINCOURT (02)
PLAN DE MASSE CHEMIN ACCES E3
1/1 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont surfaçantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



--- Liaison électrique projetée
 --- Chemin à renforcer
 Parcels d'implantation



09 **PLAN D'AUTORISATION UNIQUE** AU 10.2

ALAINCOURT (02)
PLAN DE MASSE INTER EOLIENN E1-E3
 1/2 000

CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre

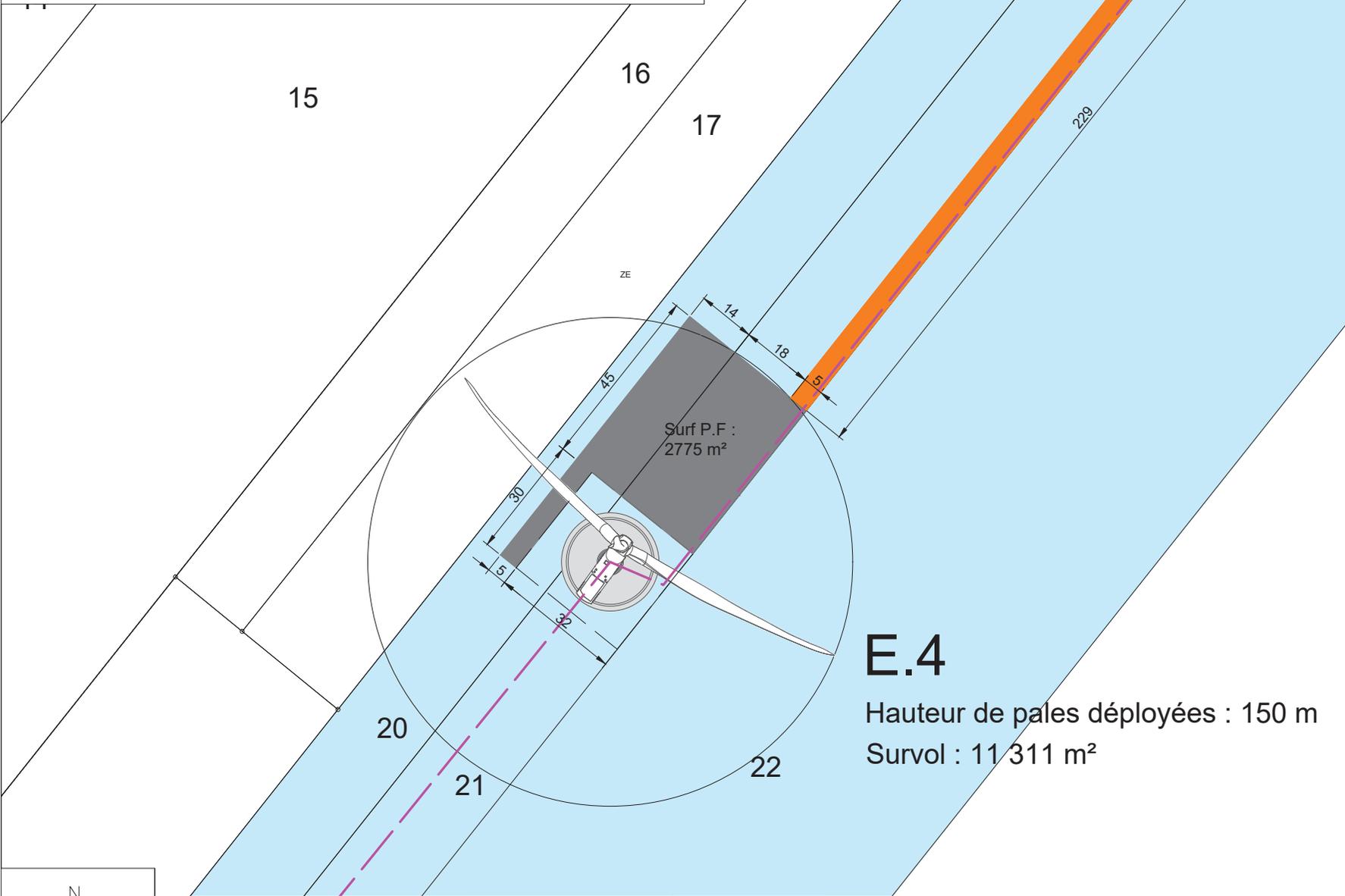
Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
 Quadran

Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en décollant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phase travaux.



E.4

Hauteur de pales déployées : 150 m

Survol : 11 311 m²



- Liaison électrique projetée
- Chemin à créer
- Parcelle d'implantation

Propriété de
M.GENESTE François
Commune d'Alaincourt
Section ZE n°20
Contenance Cadastre :
1ha 67a 30ca
Section ZE n°21
Contenance Cadastre :
1ha 71a 50ca

N° E.4	Altitude T.N. : 98 m env.* Altitude bout de pale : 248 m env.*	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	725630.8	6964176.1
WGS 84	3.355598	49.775986

*Altitudes obtenues par l'outil

AU 10.2

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

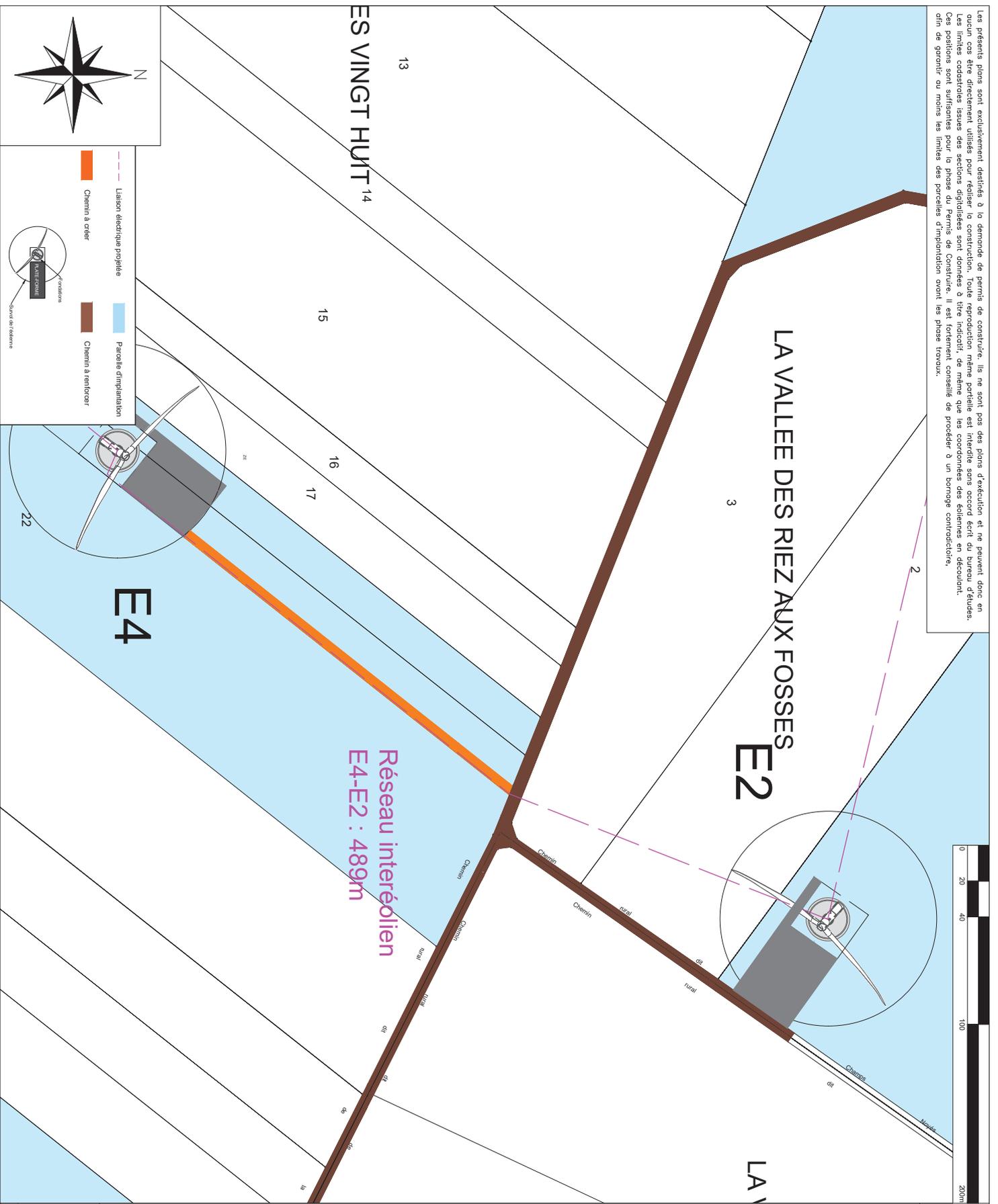
10

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
Quadrant
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tel : 03 26 65 75 37

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Architecte et Maître d'œuvre
Tél : 03 26 72 96 18

ALAINCOURT (02)
PLAN DE MASSE E.4
1/1 000

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en décourent. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



11

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

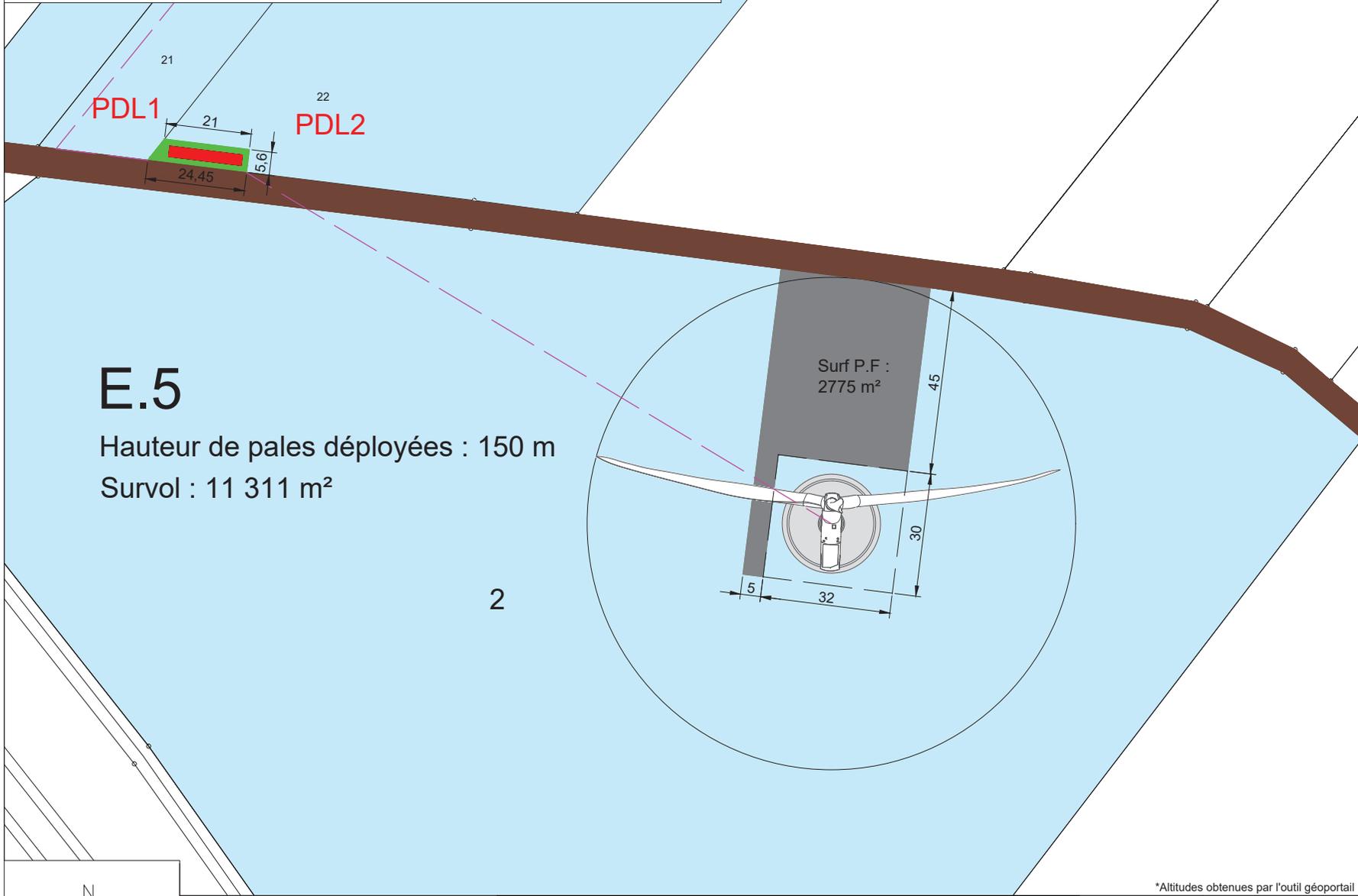
AU 10.2

ALAINCOURT (02)
 PLAN DE MASSE INTER EOLIEN E2-E4
 1/2 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
 Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



E.5

Hauteur de pales déployées : 150 m
 Survol : 11 311 m²



- Liaison électrique projetée
- Parcelle d'implantation
- Chemin à renforcer
- ◆ Poste De Livraison (PDL)
- ◆ Emprise Poste De Livraison (PDL)
- Fondation
- Survol de l'éolienne

Commune d'Alaincourt
 Section ZI n°2
 Contenance Cadastrele :
 5ha 75a 80ca

Propriété de
 Mme. HUGUES Germaine
 M. CARLIER Robert
 Mme. BINOT Agnès
 M. CARLIER Hubert
 Mme. CARLIER Geneviève
 Mme. PRUDHOMME Christine

N° E.5	*Altitudes obtenues par l'outil géoportail Altitude T.N. : 100 m env.* Altitude bout de pale : 250 m env.*	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	725525.8	6963722.3
WGS 84	3.354113	49.771913

AU 10.2
 PLAN D'AUTORISATION UNIQUE
 12

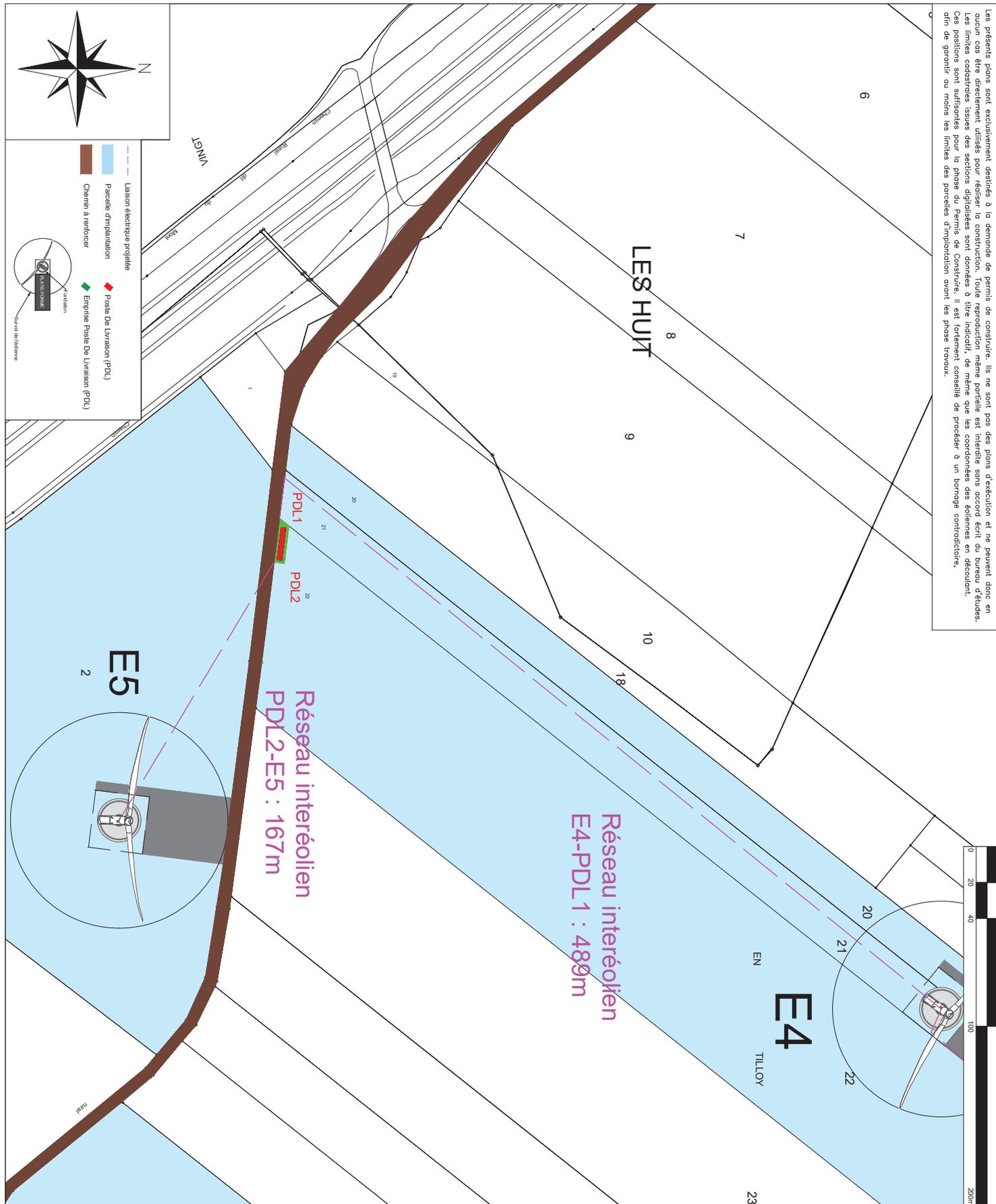
ALAINCOURT (02)
 PLAN DE MASSE E.6
 1/1 000

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
 CABINET D'ARCHITECTURE :

Joel BENA
bena
 Architecture et
 maîtrise d'œuvre
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



13

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

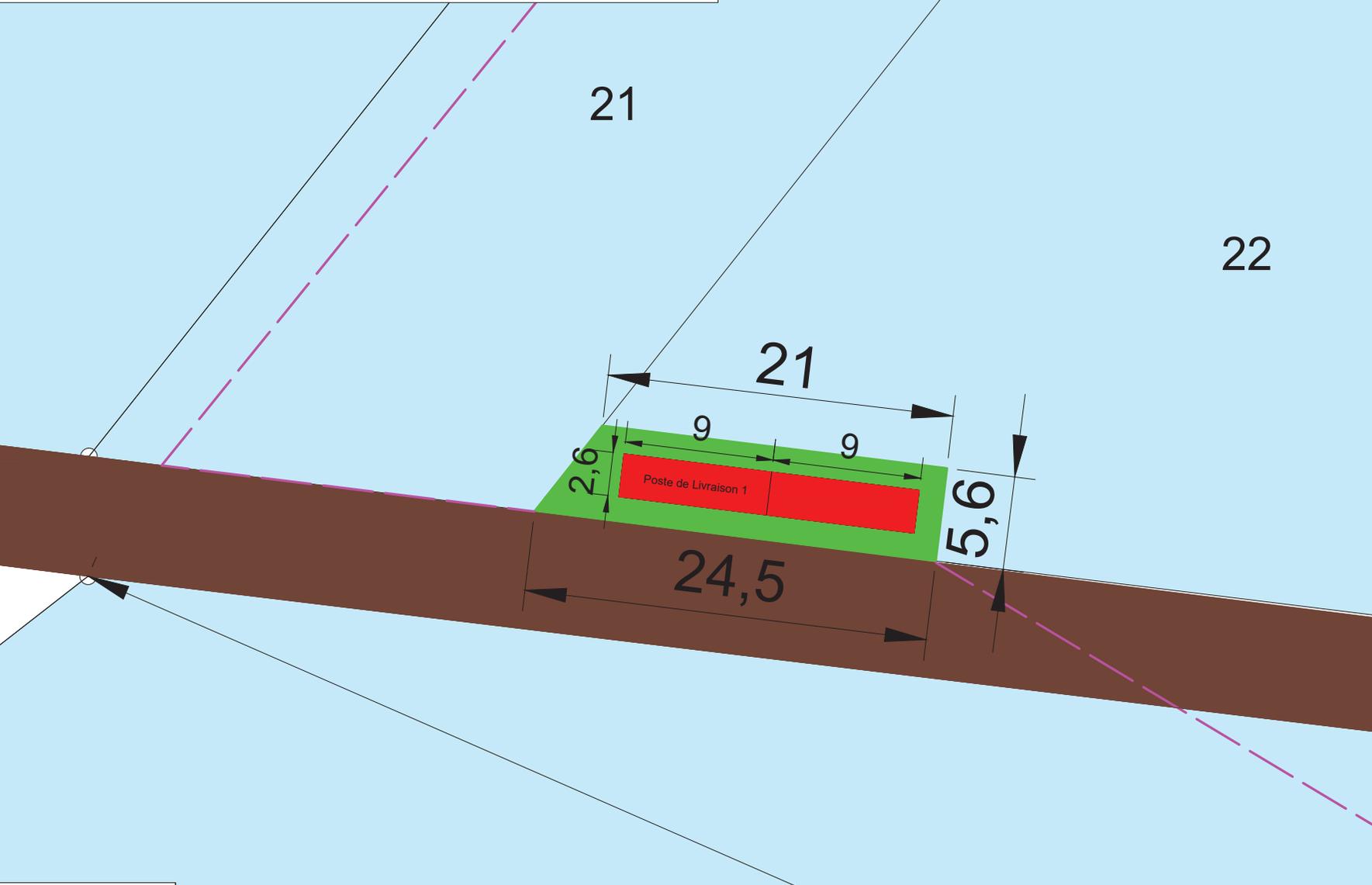
AU 10.2

ALAINCOURT (02)
 PLAN DE MASSE INTER EOLIEN E6-E4
 1/2 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
 Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phase travaux.



- Liaison électrique projetée
- Parcelle d'implantation
- Chemin à renforcer
- ◆ Poste De Livraison (PDL)
- ◆ Emprise Poste De Livraison (PDL)

Propriété de
M. GOBAUT Henri
Commune d'Alaincourt
Section ZE n°22
Contenance Cadastre :
6ha 62a 63ca

PDL 1	Altitude T.N. : 106 m env.* Altitude sommet : 118,53 m env.*	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	725367.7	6963812.4
WGS 84	3.351925	49.77273

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail

14

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.2

ALAINCOURT (02)
PLAN DE MASSE PDL 1
1/250

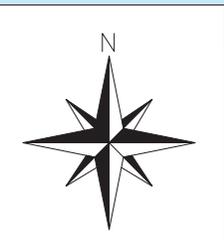
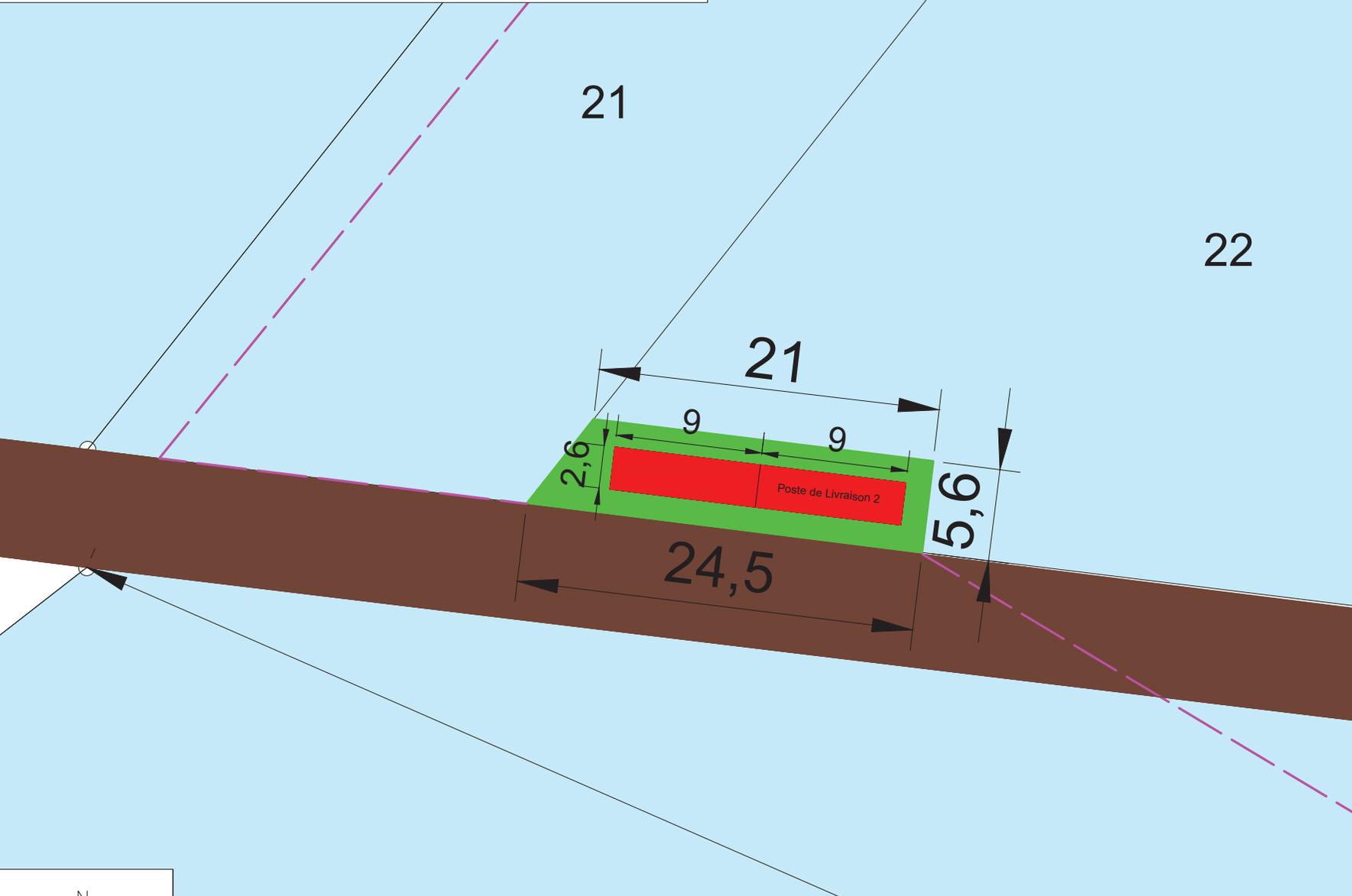
CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
Architecture et
Maintenance d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tel : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phase travaux.



- Liaison électrique projetée
- Parcelle d'implantation
- Chemin à renforcer
- ◆ Poste De Livraison (PDL)
- ◆ Emprise Poste De Livraison (PDL)

Propriété de
M. GOBAUT Henri
Commune d'Alaincourt
Section ZE n°22
Contenance Cadastre :
6ha 62a 63ca

PDL 2	Altitude T.N. : 106 m env.* Altitude sommet : 108,53 m env.*	
	Est / Long.	Nord / Lat.
RGF93 / Lambert 93	725376.7	6963811.3
WGS 84	3.352048	49.772718

*Altitudes obtenues par l'outil géoportail

15

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.2

ALAINCOURT (02)
PLAN DE MASSE PDL 1
1/250

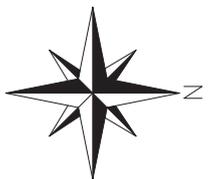
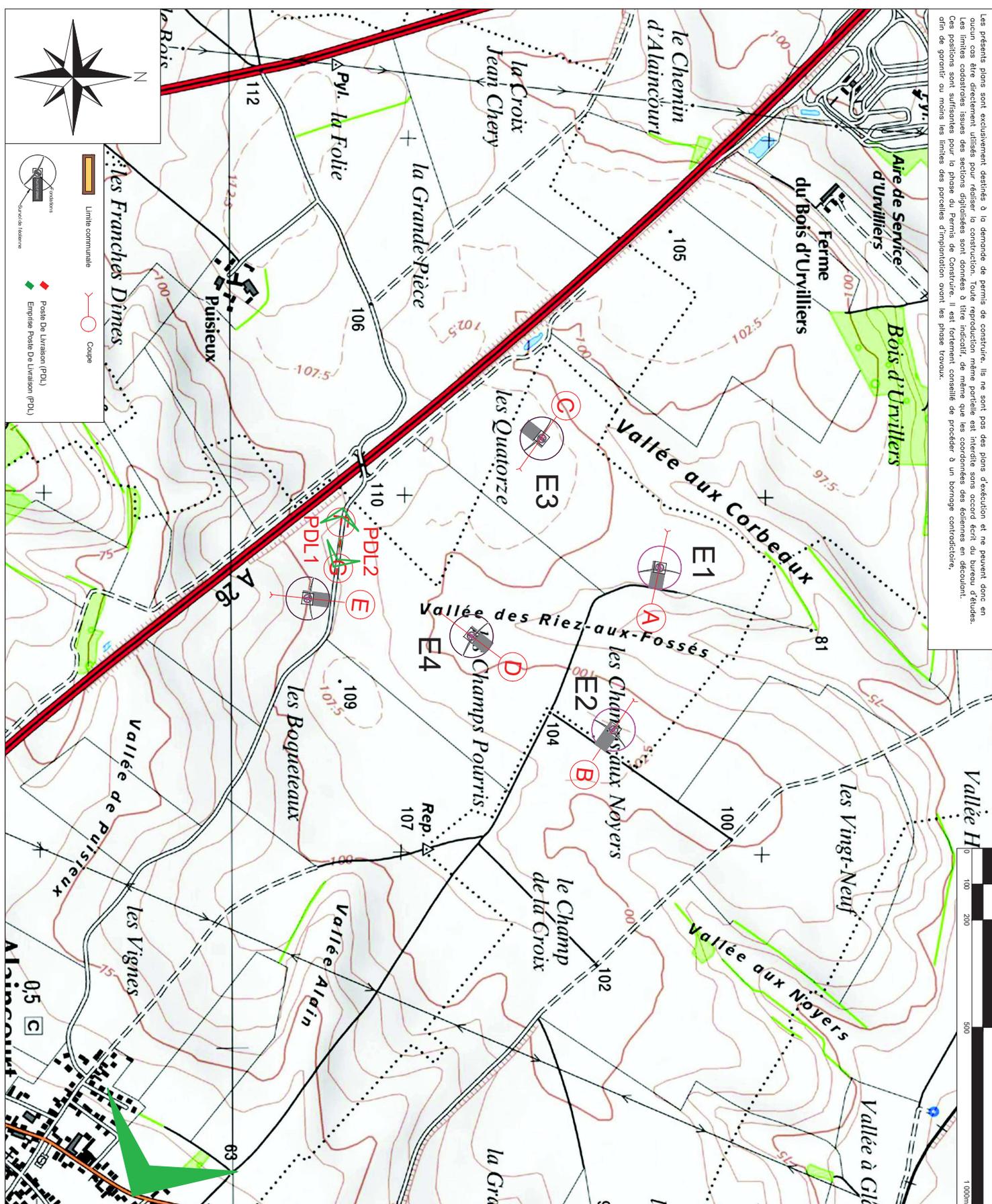
CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
Architectures et
Maitrise d'œuvre
Joël BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tel : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire, ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des toitures en decouvert. Ces positions sont surfaçonnées pour la phase du Permis de Construire, il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir ou moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



Limite communale

 Coupes

 Poste De Livraison (PDL)

 Emprise Poste De Livraison (PDL)



16

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

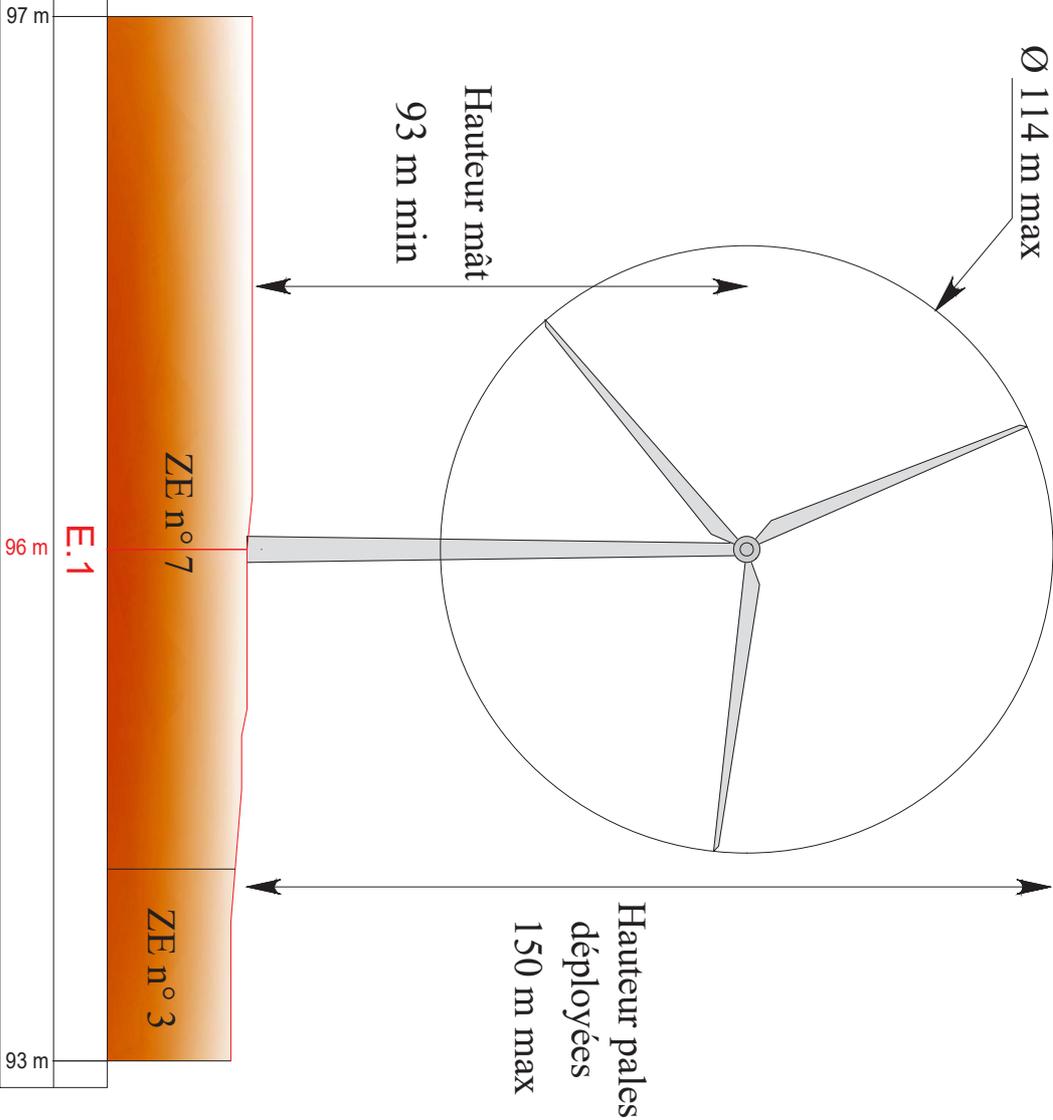
AU 10.4

ALAINCOURT (02)
 PLAN DE REPARTITION DES COUPES
 1/10 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
 Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections cadastrales sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont surfaçonnées pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



Coupe A

Eolienne E1

Échelle horizontale : 1/1 000

Échelle verticale : 1/1 000

Plan de comparaison : 70 m

Éolienne	
Altitudes T.N.*	97 m
	96 m
	93 m

* Altitudes obtenues par l'outil géoportail

AU 10.4

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

17

ALAINCOURT (02)
 PLAN EN COUPE E.1
 1/1 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du Bureau d'études. Les limites des parcelles sont indiquées en pointillés. Les hauteurs des bâtiments sont indiquées en trait plein. Ces positions sont suffisantes pour la phase de construction. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.

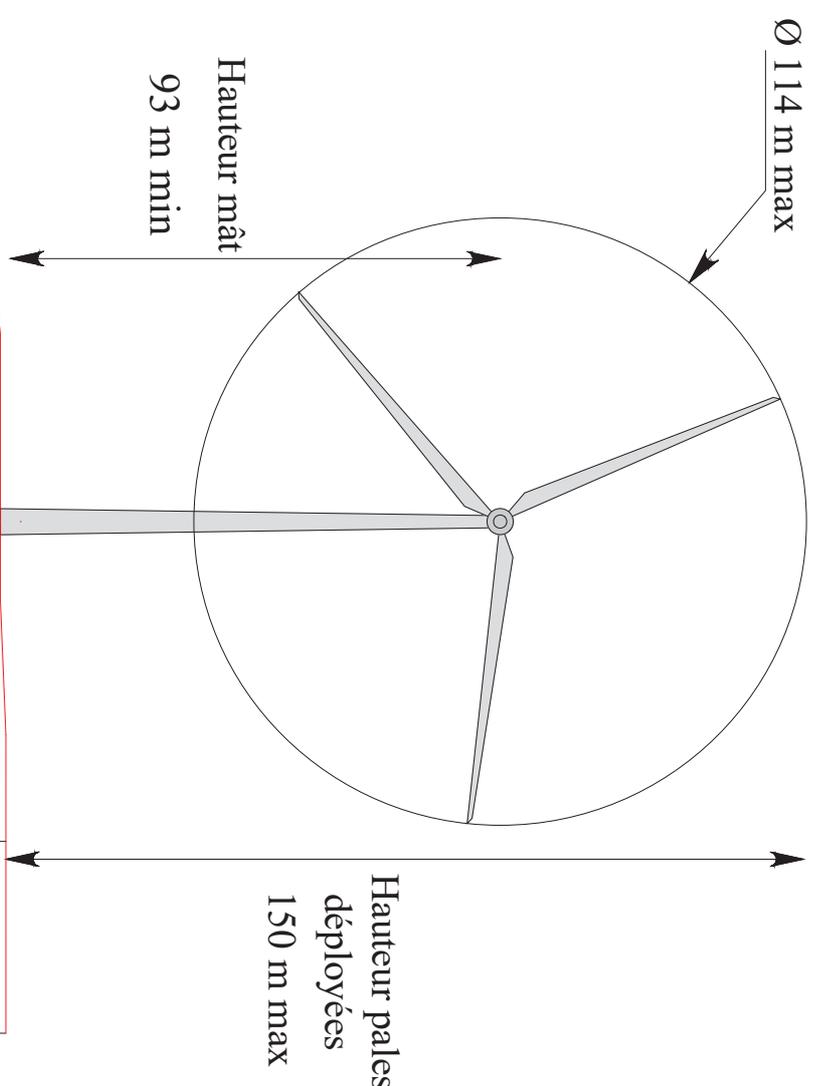


Coupe B

Eolienne E2
 Échelle horizontale : 1/1 000
 Échelle verticale : 1/1 000
 Plan de comparaison : 70 m

Éolienne	
Altitudes T.N.*	100 m
	102 m
	102 m

* Altitudes obtenues par l'outil géoportail



18

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

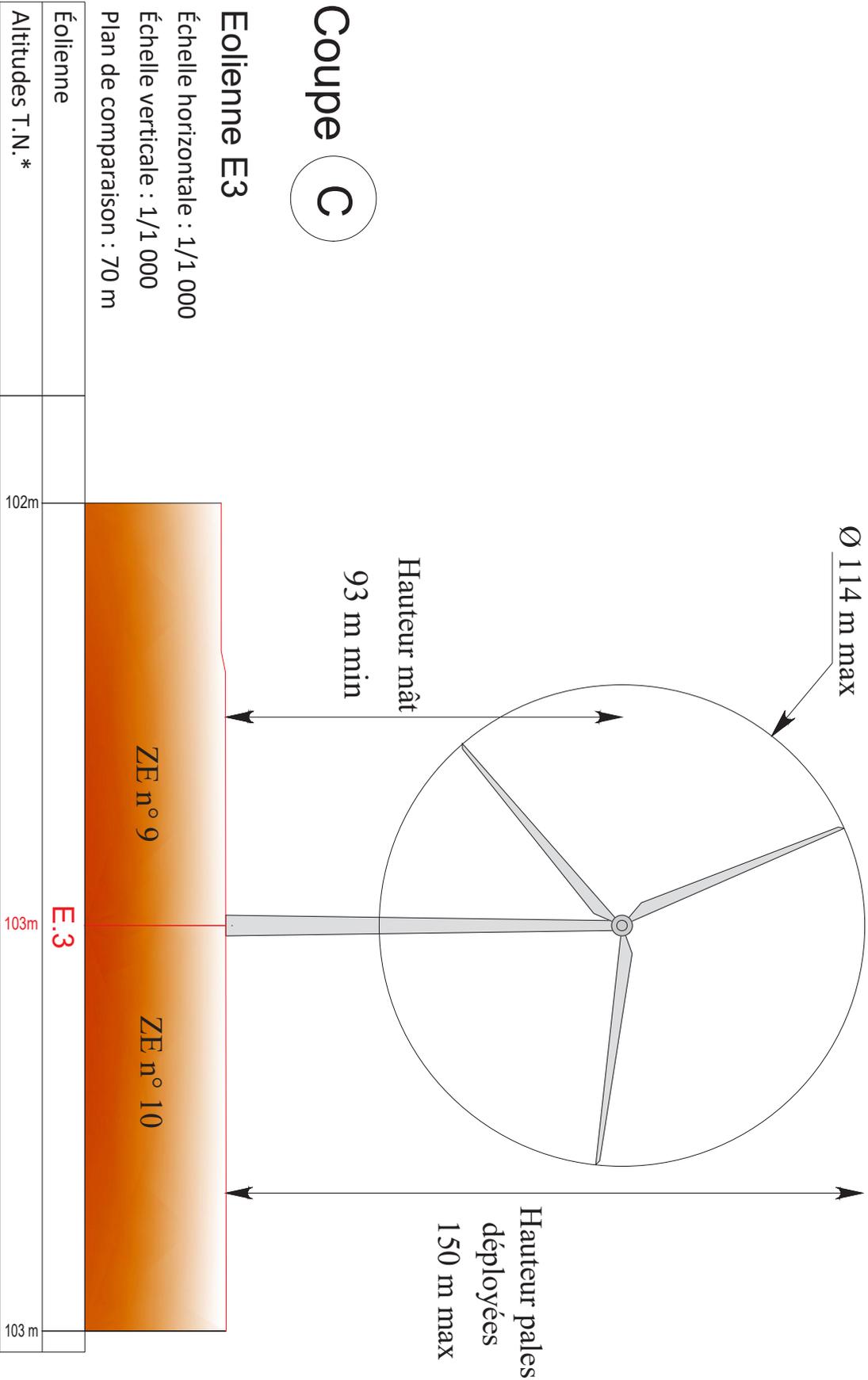
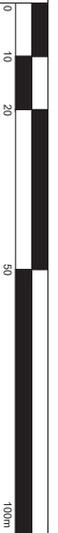
AU 10.4

ALAINCOURT (02)
 PLAN EN COUPE E.2
 1/1 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
 Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlent. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir ou moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



Coupe



Eolienne E3

Échelle horizontale : 1/1 000

Échelle verticale : 1/1 000

Plan de comparaison : 70 m

Éolienne	
Altitudes T.N.*	102m

* Altitudes obtenues par l'outil géoportail

19

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.4

ALAINCOURT (02)
 PLAN EN COUPE E.3
 1/1 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
 Quadran
 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont, exclusivement, destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Coupe D

Eolienne E4

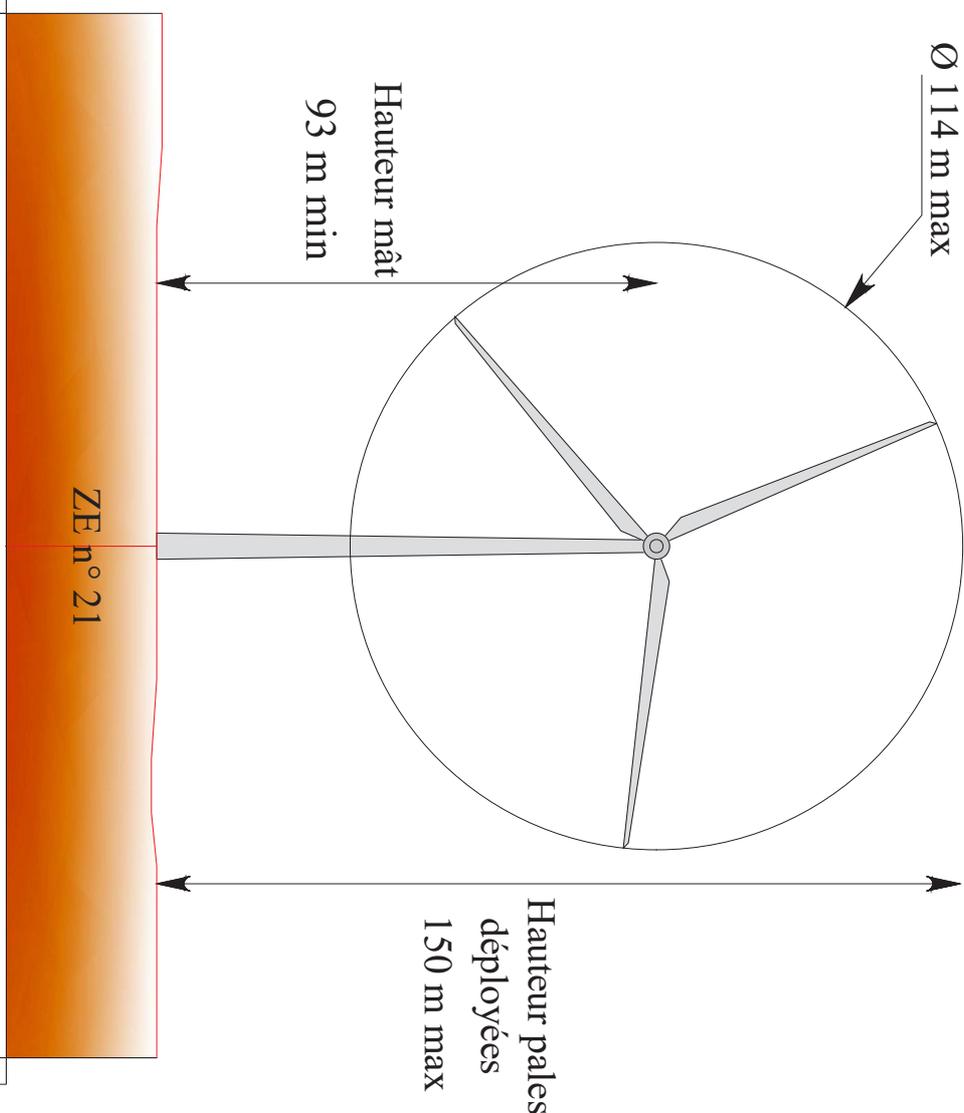
Échelle horizontale : 1/1 000

Échelle verticale : 1/1 000

Plan de comparaison : 70 m

Éolienne			
Altitudes T.N.*	99 m	98 m	98m

* Altitudes obtenues par l'outil géoportail



20

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

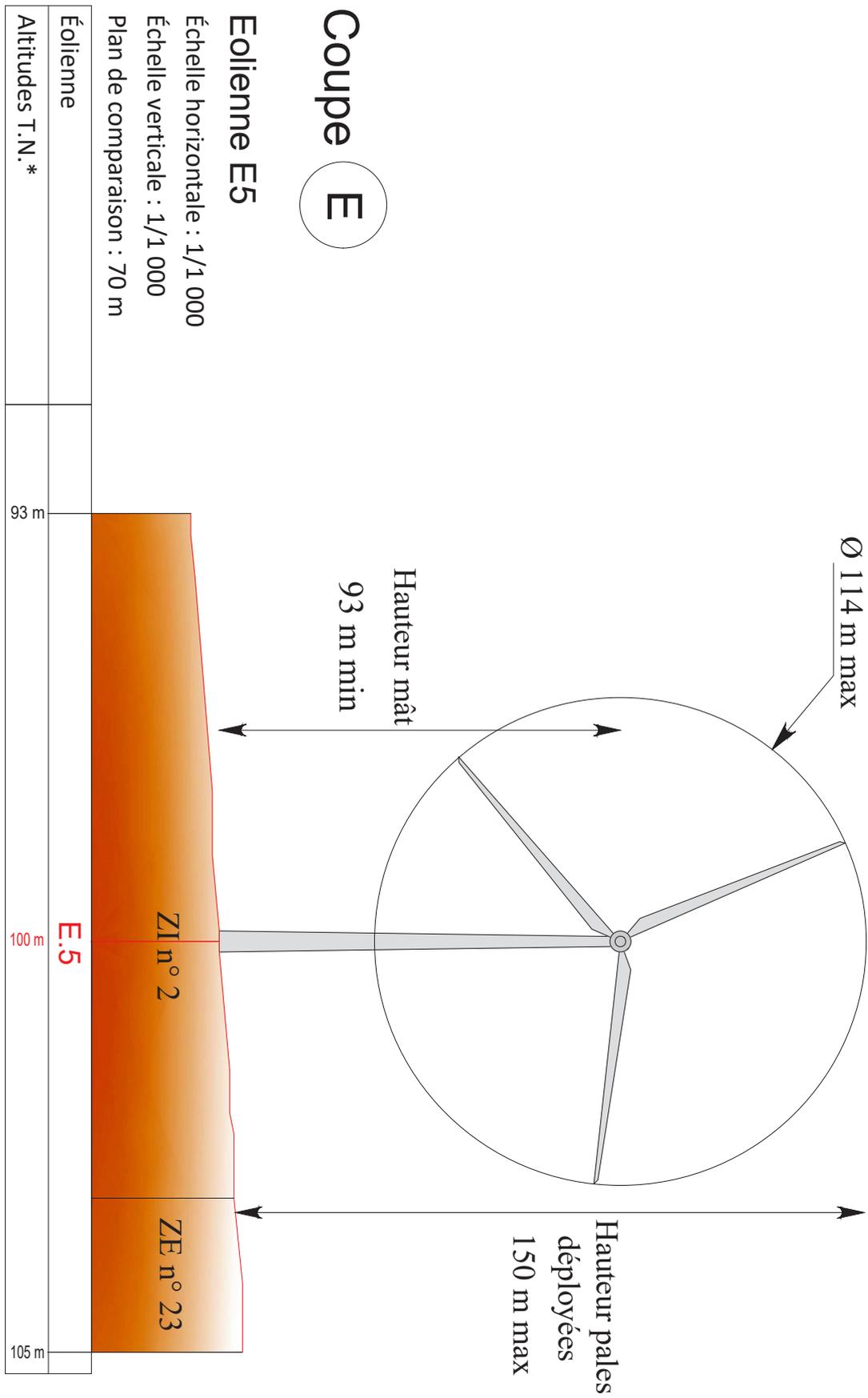
AU 10.4

ALAINCOURT (02)
PLAN EN COUPE E.4
1/1 000

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont, exclusivement, destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont surfaçantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Coupe E

Eolienne E5

Échelle horizontale : 1/1 000

Échelle verticale : 1/1 000

Plan de comparaison : 70 m

Éolienne

Altitudes T.N.*

* Altitudes obtenues par l'outil géoportail

21 PLAN D'AUTORISATION UNIQUE AU 10.4

ALAINCOURT (02)
 PLAN EN COUPE E.4
 1/1 000

CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre

Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

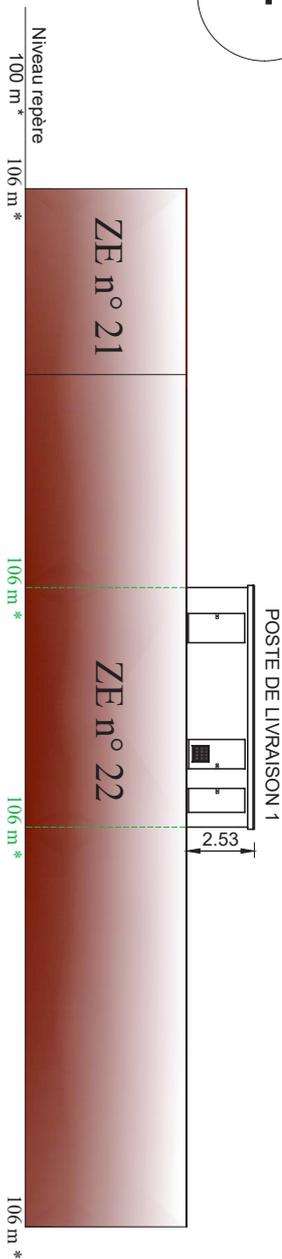
TOTAL
 Quadran

Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des saillies en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



Coupe F



* Altitudes obtenues par l'outil géoportail

22

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.4

ALAINCOURT (02)
PLAN EN COUPE PDL 1
1/200

CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

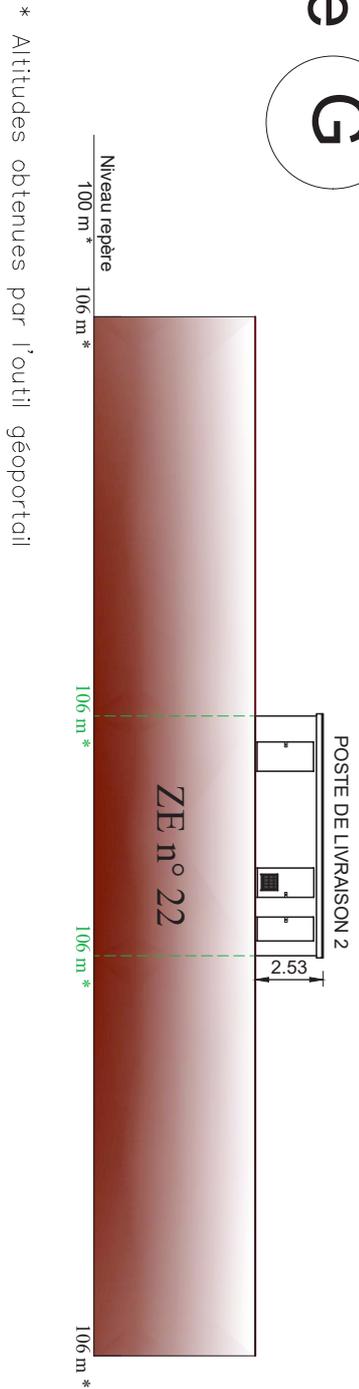
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des solennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Coupe G



23

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.4

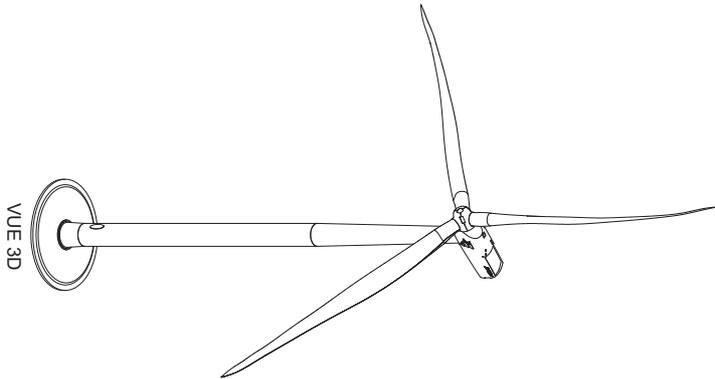
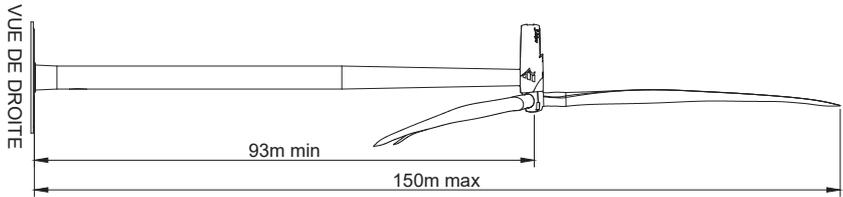
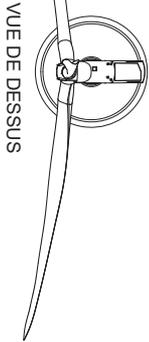
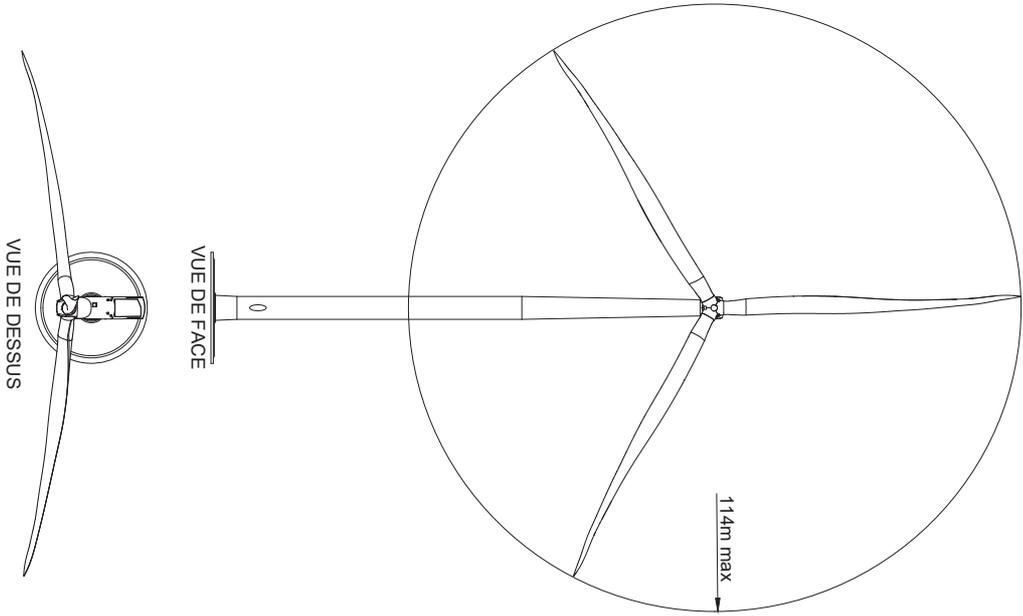
ALAINCOURT (02)
 PLAN EN COUPE PDL 2
 1/200

CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
 Architecture et
 Maîtrise d'œuvre
 Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

 Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour régler la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Ces plans sont destinés à être utilisés par les services compétents de la Préfecture de la Région Champagne. Il est formellement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



Éoliennes	E.1	E.2	E.3	E.4	E.5
Altitudes T.N.*	96 m	102 m	103 m	98 m	100 m
Altitudes Axe nacelle*	189 m	195 m	196 m	191 m	193 m
Altitudes maximales*	246 m	252 m	253 m	248 m	250 m

* Altitudes obtenues par l'outil géoportail

24

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.3

ALAINCOURT (02)
ELEVATION EOLIENNES
1/1 000

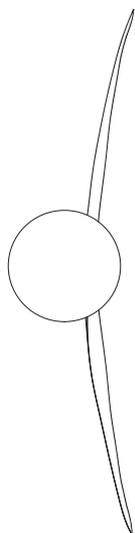
CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

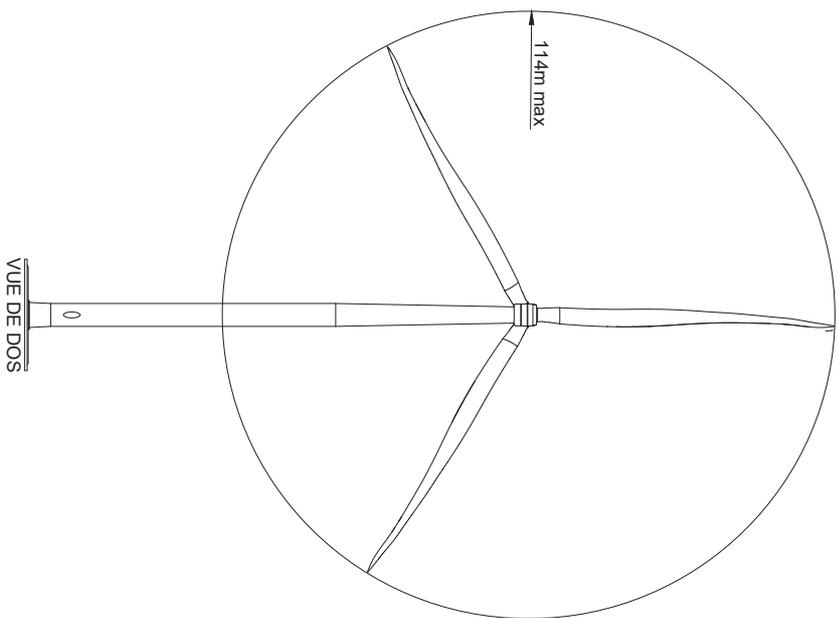
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

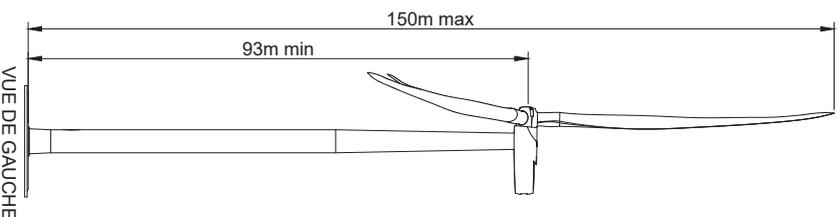
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des bornes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



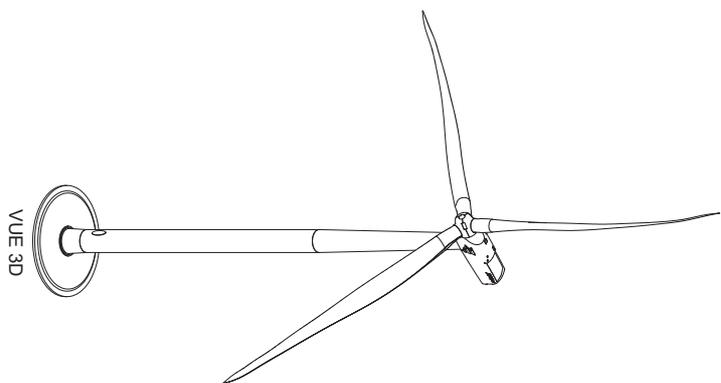
VUE DE DESSOUS



VUE DE DOS



VUE DE GAUCHE



VUE 3D

Éoliennes	E.1	E.2	E.3	E.4	E.5
Altitudes T.N.*	96 m	102 m	103 m	98 m	100 m
Altitudes Axe nacelle*	189 m	195 m	196 m	191 m	193 m
Altitudes maximales*	246 m	252 m	253 m	248 m	250 m

* Altitudes obtenues par l'outil géoportail

25

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

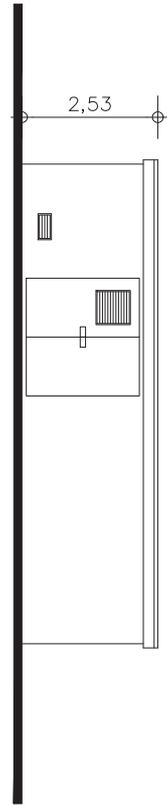
AU 10.3

ALAINCOURT (02)
ELEVATION EOLIENNES
1/1 000

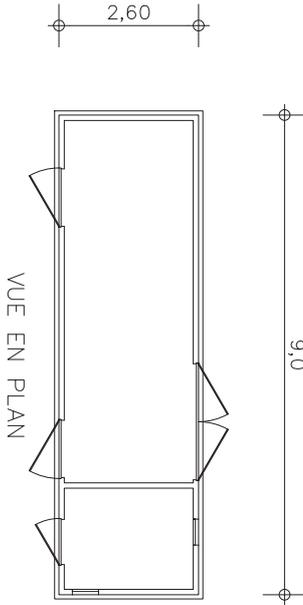
CABINET D'ARCHITECTURE :
bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :
TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

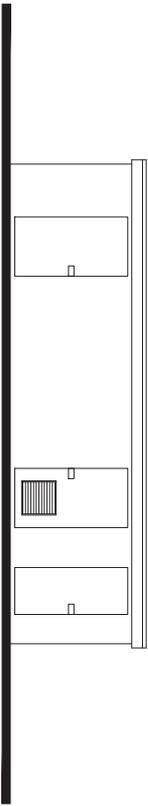
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éolennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



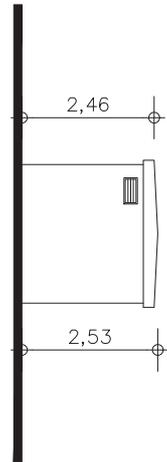
ELEVATION ARRIÈRE



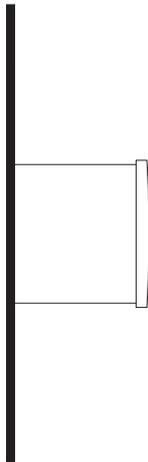
VUE EN PLAN



ELEVATION AVANT



PIGNON DROIT



PIGNON GAUCHE

Poste de livraison	1	2
Altitude T.N.*	106 m	106 m
Altitude maximale	108,53 m	108,53 m

* Altitudes obtenues par l'outil géoportail

26

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.3

ALAINCOURT (02)
ÉLEVATION POSTE DE LIVRAISON
1/100

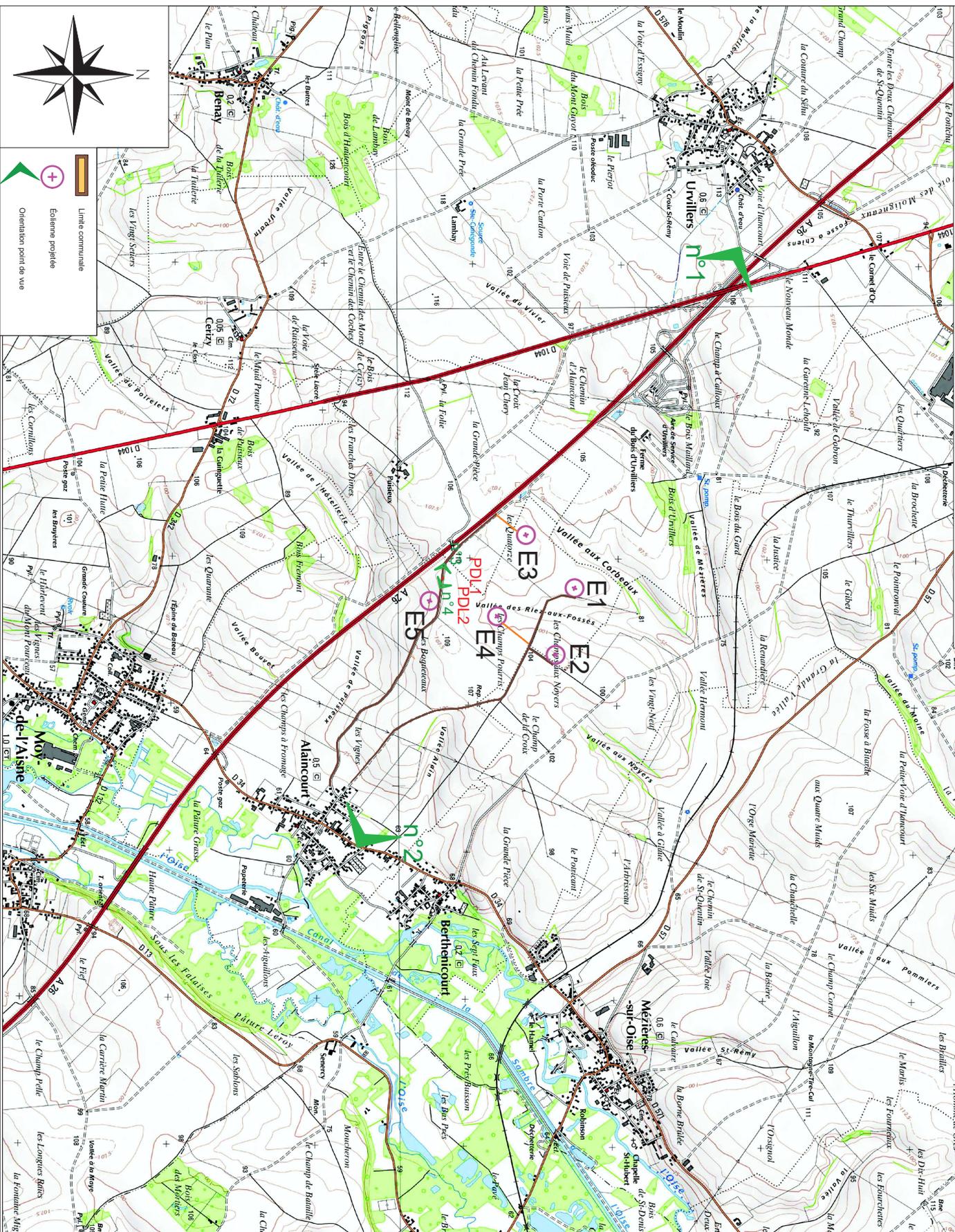
CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en décauto. Ces positions sont surfaçonnées pour la phase du permis de construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.



27

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

ALAINCOURT (02)

PLAN POINTS DE VUE PHOTOMONTAGES

1/25 000

CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
 Architecture et
 maîtrise d'œuvre

Joel BENA
 33 rue de Coulmier
 51240 La Chaussée sur Marne
 Tél : 03 26 72 96 18

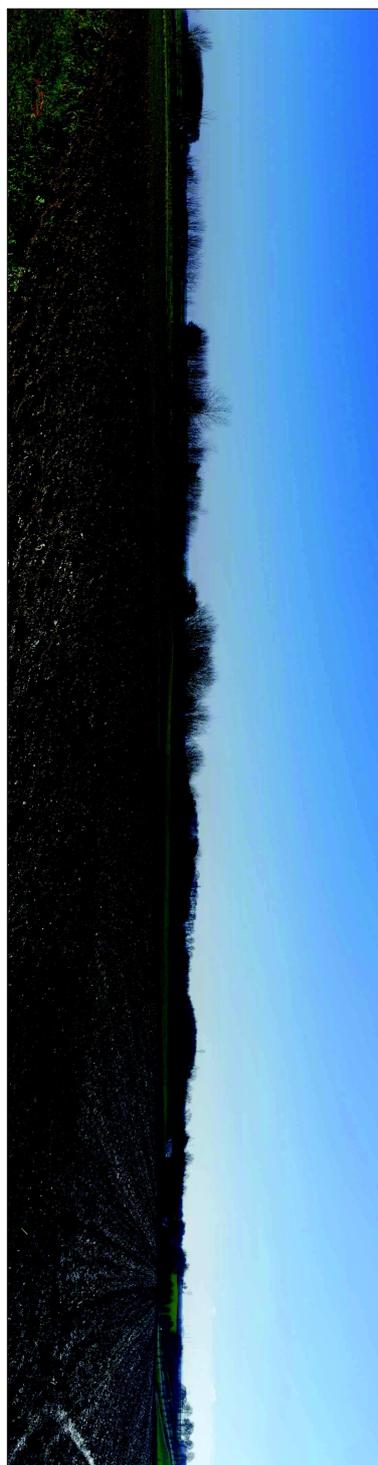
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
 Quadran

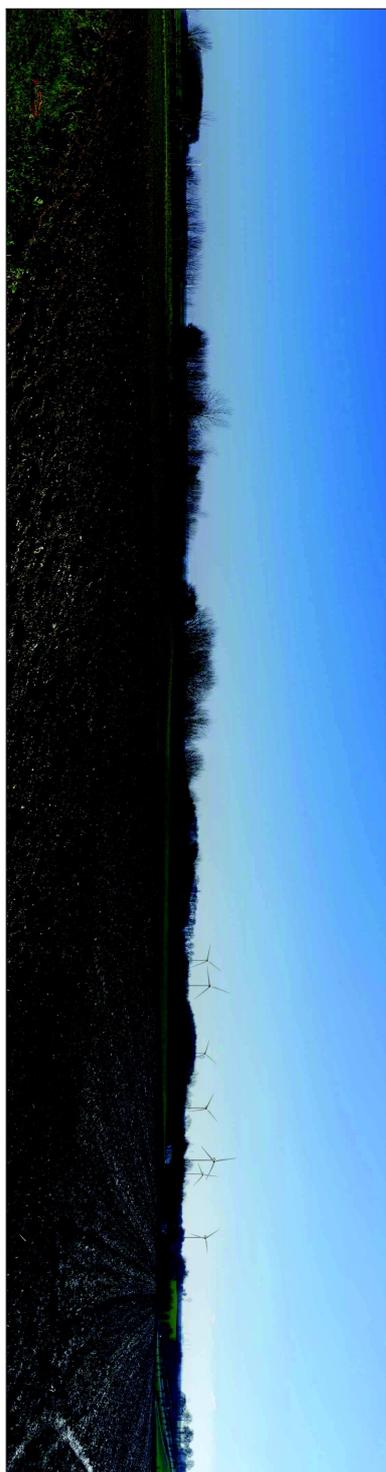
Total Quadran
 18 RUE DOM PERIGNON
 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
 Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.

INSERTION N°1 :
Vue lointaine



PRISE DE VUE INITIALE



PHOTOMONTAGE

28

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.5/6/7

ALAINCOURT (02)
PHOTOMONTAGE ÉOLIENNES
Sans Échelle

CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlnant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phase travaux.

INSERTION N°2 :
vue proche



PRISE DE VUE INITIALE



PHOTOMONTAGE

29

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.5/6/7

ALAINCOURT (02)
PHOTOMONTAGE ÉOLIENNES
Sans Échelle

CABINET D'ARCHITECTURE :

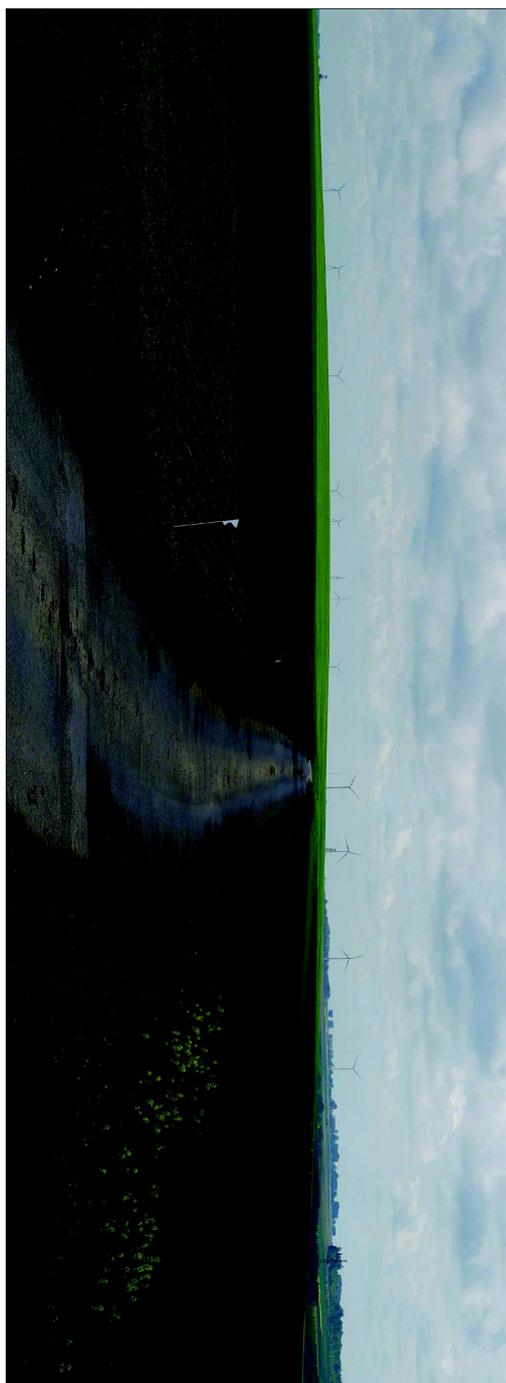
bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

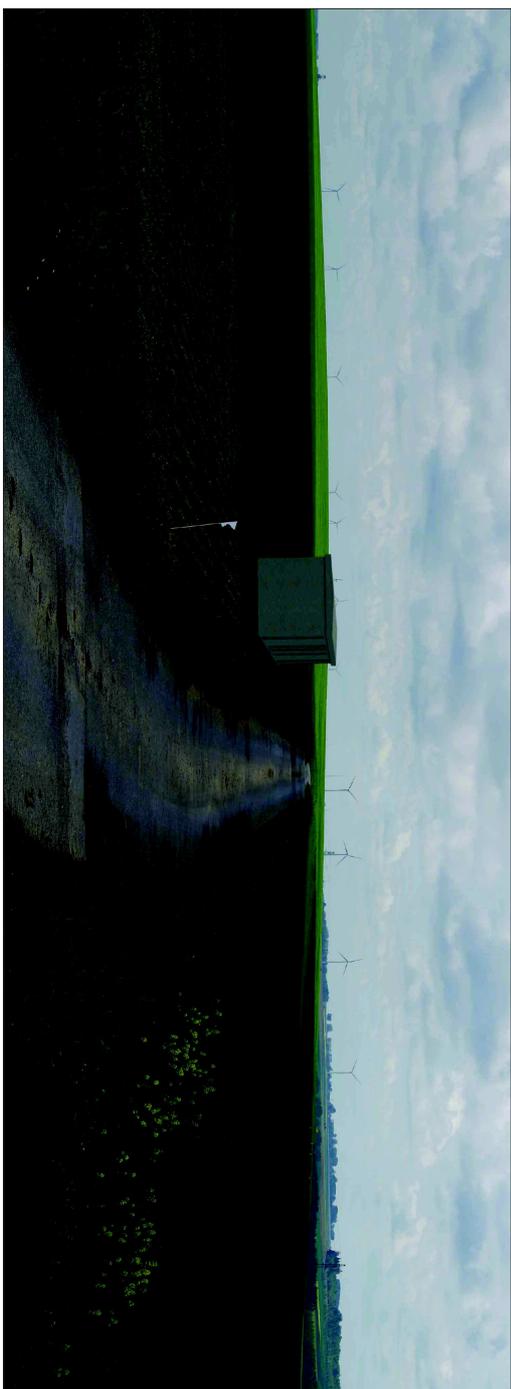
TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlnant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.

INSERTION N°3 : vue lointaine



PRISE DE VUE INITIALE



PHOTOMONTAGE

30

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.5/6/7

ALAINCOURT (02)
PHOTOMONTAGE postes de livraison
Sans Échelle

CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases travaux.

INSERTION N° 4 :
vue proche



PRISE DE VUE INITIALE



PHOTOMONTAGE

31

PLAN D'AUTORISATION UNIQUE

AU 10.5/6/7

ALAINCOURT (02)
PHOTOMONTAGE postes de livraison
Sans Échelle

CABINET D'ARCHITECTURE :

bona
Architecture et
Maîtrise d'œuvre
Joel BENA
33 rue de Coulmier
51240 La Chaussée sur Marne
Tél : 03 26 72 96 18

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT :

TOTAL
Quadran
Total Quadran
18 RUE DOM PERIGNON
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Tél : 03 26 65 75 37

ANNEXE 4

ANNEXE 4

DOSSIER DE MODIFICATION DE PROJET - CARNET DE PHOTOMONTAGES - JUILLET 2020

PROJET ÉOLIEN ALAINCOURT

Commune d'Alaincourt
Département de l'Aisne
Région Hauts-de-France

Adresse du projet :
Rue de Bellevue
02240 ALAINCOURT



MÉTHODOLOGIE ET CARTOGRAPHIE

LA PERCEPTION DU PAYSAGE

La nature de la visibilité sur un territoire est déterminée par plusieurs facteurs dont certains sont essentiels pour appréhender l'impact visuel d'un projet éolien :

- L'acuité visuelle humaine (localisation du point de vue, étendue du champ de vision, envergure et profondeur du bassin visuel) ;
- La nature des composantes paysagères, leur organisation dans l'espace et leurs interactions ;
- Les conditions d'observation.

CHAMP DE VISION ET ACUITÉ VISUELLE

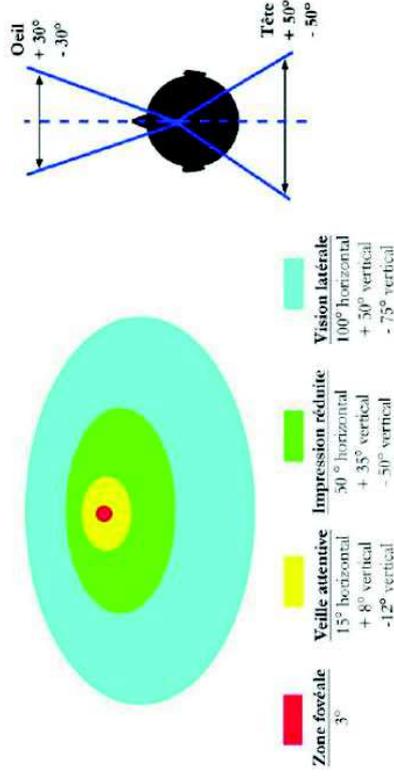
Le champ de vision humain est défini par un angle de vision horizontal et par un angle de vision vertical. La zone de perception visuelle ainsi définie est composée de plusieurs « zones d'action » où l'acuité visuelle est très nuancée. Elle correspond à notre capacité à visualiser le détail. Elle est élevée dans la zone fovéale qui correspond à un angle de vision de 3° environ. Elle est cependant jugée médiocre en dehors de cette zone. Si cette zone de perception élevée du détail est très réduite chez l'homme, elle est compensée par le fait que celui-ci peut orienter son regard : la lecture d'un paysage se réalise ainsi par un balayage continu des différents plans, et les objets d'importance dans ce paysage attireront l'oeil en premier (points de repères, points d'appels...).

L'observateur oriente ainsi le regard par un perpétuel mouvement de l'oeil pour diriger l'axe fovéal vers la partie de l'image retenue pour analyse fine. La zone proche constitue une zone de surveillance (veille attentive) dont l'interprétation permet l'orientation rapide de l'oeil vers un détail choisi instinctivement malgré une acuité faible et sans mouvement de la tête.

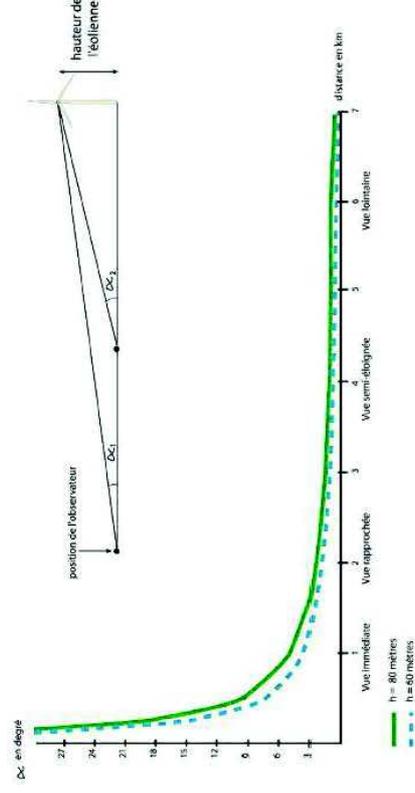
Une troisième zone, dite zone d'impression réduite, renseigne sur la structure des grandes masses de l'image et surtout de leur mouvement, ce qui peut induire l'orientation volontaire du regard par le mouvement conjugué de la tête et du globe oculaire.

Enfin, la zone de vision latérale, jusqu'à la limite géométrique de la zone perçue, participe encore à l'appréciation de l'espace et en particulier de la présence d'objets en mouvement rapide.

En pratique, si le mouvement du globe oculaire est permanent et rapide, ce mouvement est angulairement limité et le mouvement de la tête vient ensuite compléter l'orientation avant que le corps entier ait à participer à la recherche de l'image. Pour une recherche cadrée, tenue sur une durée assez longue, la tête s'oriente pour centrer la recherche angulaire. Pour une recherche temporaire, il y a conjugaison d'une rotation de la tête limitée complétée par une rotation moyenne du globe oculaire. La première figure résume les valeurs angulaires approximatives de ces mouvements.



Zones d'action de la vision oculaire (de gauche pour un oeil immobile, à droite lors de mouvements oculaires et de la tête)
(Source : Ecole Supérieure d'Electricité de Rennes)



Variation de l'angle de perception des éoliennes selon de l'éloignement de l'observateur
(Source : Charte départementale pour l'implantation d'éoliennes dans le Calvados)

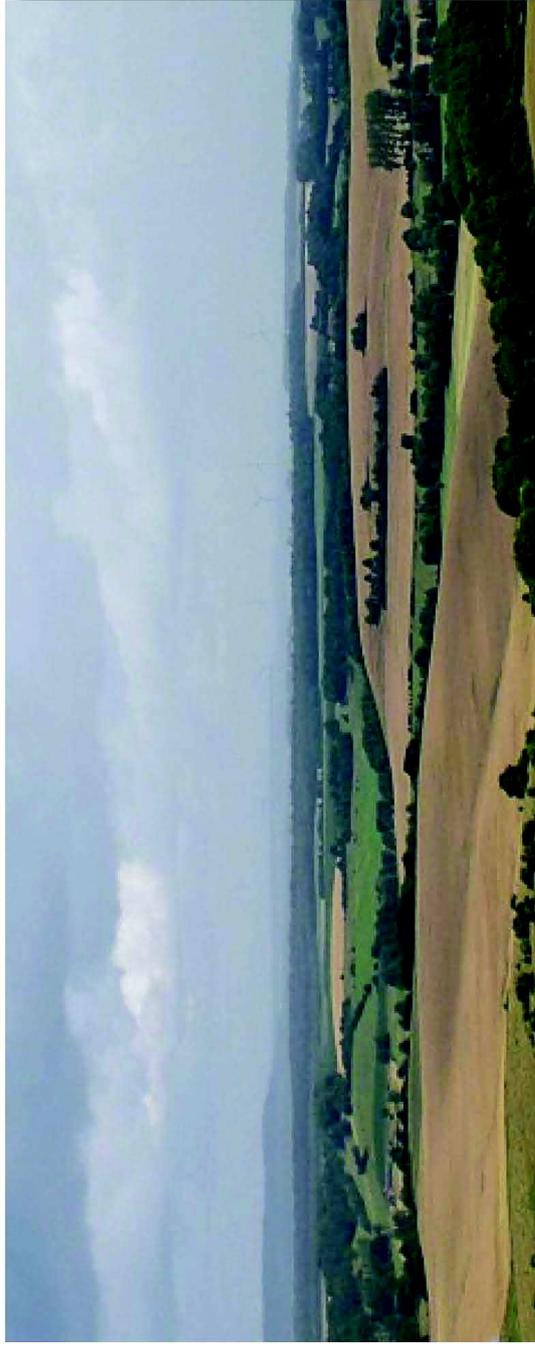
CONDITIONS D'OBSERVATION ÉOLIENNES

Dans son étude sur la « Perception des champs éoliens », le paysagiste-conseil O. VAN POUKE illustre l'influence de l'heure de la prise de vue sur la perception des éoliennes.

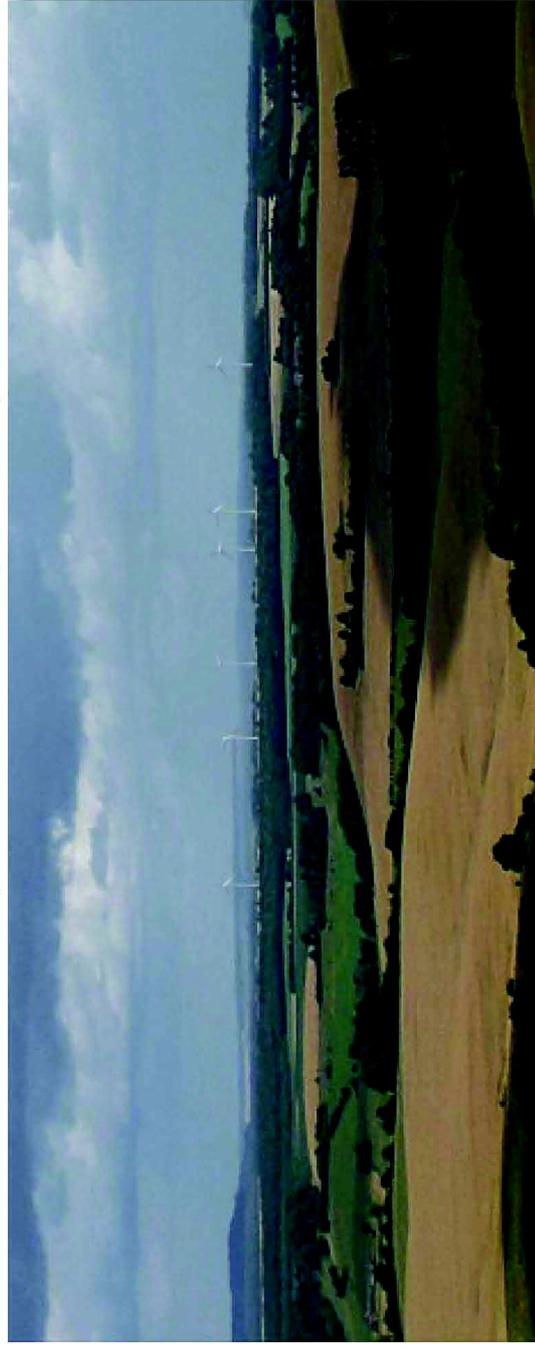
La méthodologie de conception rend possible la simulation d'un ensoleillement réaliste des éoliennes selon la position réelle du soleil à l'instant de la prise de vue. Pour autant, chaque photomontage sera présenté dans la **situation la plus défavorable** : les éoliennes du parc concerné seront donc systématiquement présentées avec une exposition maximale ou au contraire avec un contre-jour total.

De la même façon, les conditions climatiques sont déterminantes dans la perception visuelle des éoliennes. À titre d'exemple les photographies suivantes ont été réalisées à partir d'un même point de vue, à 5km de distance du parc éolien de la commune d'Is-en-Bassigny dans le département de la Haute-Marne (52). La première a été réalisée par temps gris, lors d'une averse passagère, alors que sur la seconde les éoliennes se trouvent sous une éclaircie. La différence de visibilité est notable : en conditions pluvieuses, par brouillard, et par temps couvert en règle générale, les éoliennes deviennent nettement moins perceptibles que par temps clair ou ensoleillé. Naturellement, la position du soleil et les conditions climatiques jouent un rôle dans la perception visuelle des éoliennes essentiellement depuis les points de vue lointains et semi-lointains. La visibilité à proximité des parcs est beaucoup moins influencée par ces facteurs.

Remarque : La perception des éoliennes reste variable en fonction des conditions climatiques, physiques et des distances. Cependant, il n'en demeure pas moins que le facteur psychologique est très important dans la perception des éoliennes et donc dans l'acceptabilité visuelle des projets.



Parc éolien d'Is-en-Bassigny (52) sous la pluie (au dessus) et sous une éclaircie (en dessous) à plus de 5 km de distance, vers midi (Source : Bureau d'études Jacquel et Chatillon)



MÉTHODE DE RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

Cette partie expose le procédé de construction des photomontages.

Les photomontages sont constitués de 3 à 6 photographies élémentaires de l'appareil numérique Pentax K30 réglé sur une distance focale de 35 mm avec un capteur CMOS multiplicatif de 1.5. Cette distance a été choisie pour que la perception des photomontages soit la plus proche possible de l'observation faite par l'œil humain qui lui a une distance focale d'environ 50 mm.

Ces photographies élémentaires sont par la suite assemblées pour constituer une photographie panoramique couvrant un grand angle (généralement compris entre 120° et 180°).

Le logiciel Windfarm est ensuite utilisé pour localiser géographiquement le point de prise de vue, le caler dans l'espace et simuler le parc éolien.

Les paramètres utilisés pour le photomontage sont :

- Les coordonnées géographiques de la prise de vue ;
- Les points de calages (repères visuels) du paysage. Plus l'angle du panorama est élevé et plus le calage est précis. En travaillant sur des panoramas, les calages sont plus précis que pour de simples photographies ;
- Adaptation du Modèle Numérique de Terrain ;
- Les modèles d'éoliennes, d'un gabarit de 150 m avec un mât de 93 m et un rotor de 114 m de diamètre (3.4 114 de Servnion).

Ces paramètres sont illustrés par la photo ci-contre qui montre les croix de calage ainsi que le modèle numérique de terrain.

On comprendra aisément que les photomontages effectués en milieu fermé (écrans bâtis, structures bocagères) présentent une marge d'erreur plus importante que pour un photomontage présentant des points de repères éloignés.



Photographies élémentaires effectuées sur le terrain pour couvrir un angle suffisant



Assemblage des photographies élémentaires



Création du photomontage grâce au logiciel WindFarm